Bulletin

2/23

Sports équestres et élevage chevalin

08 Élevage et sport : main dans la main vers un avenir prometteur

14 Le dopage humain dans les sports équestres est l'affaire de tous !

30 Comment améliorer la satisfaction des clients en matière de détention des chevaux en pension

Elegance is an attitude

Kate Winslet

LONGINES

LONGINES DOLCEVITA × YVY

Le «Bulletin» est l'organe d'information officiel de la Fédération Suisse des Sports Equestres – FSSE – et d'autres fédérations d'élevage chevalin et de sports équestres

Impressum

Editeur
Fédération Suisse des Sports Equestres
Papiermühlestrasse 40 H
Case postale 726
3000 Berne 22
Tél.: +41 31 335 43 43
www.fnch.ch

Directeur: Michel Sorg

Parution
4× par an

Abonnement
CHF 25.00 (4 éditions, 2,5% TVA incluse)
Service d'abonnements et changements d'adresse:
E-mail: info@fnch.ch
Tél.: +41 31 335 43 43

Rédaction
Cornelia Heimgartner
Papiermühlestrasse 40 H
3000 Berne 22
E-mail: c.heimgartner@fnch.ch
Tél.: +41 31 335 43 65

Collaboration pour cette édition
Nicole Basieux, Conny Herholz, Jan Kocher, David Raemy, Lydia Rüegsegger, Noemi Steuerwald que les collaborateurs de la FSSE

Photographes
Leanjo de Koster, Marco Finsterwald, Brigitte Gfeller, Simone Graf, Michael Huwiler, Nora Jeker, Richard Juilliart, Lorena La Spada, Katja Stuppia

Service d'annonces
Stämpfli AG
Wölflistrasse 1
Case postale
3001 Berne
E-mail: mediavermarktung@staempfli.com
Tél.: +41 31 300 63 88
www.staempfli.com

Production et Impression
Stämpfli AG
Wölflistrasse 1
Case postale
3001 Berne
www.staempfli.com
Tirage certifié 2021: 14 385 exemplaires

https://www.facebook.com/fnch.ch

printed in switzerland

MIXTE
Papier | Pour une gestion forestière responsable
FSC® C016087

Lorena La Spada

Couverture

Danielle Bürgi a décroché une excellente 2e place à la finale de la Coupe du monde qui a eu lieu début avril 2023 à Omaha (USA). Cette performance est d'autant plus remarquable qu'elle l'a réalisée sur un cheval prêté uniquement pour l'occasion.

Editorial
3 Des sensations printanières – grâce à la «Swiss Team»

Actualité FSSE
4 «Nous devons gagner ensemble la confiance du public»
7 Michel Sorg est le nuveau directeur de la FSSE

Sport
8 Élevage et sport: main dans la main vers un avenir prometteur
14 Le dopage humain dans les sports équestres est l'affaire de tous!
20 Le bien-être des chevaux d'attelage en point de mire

Portraits
24 Nayla Stössel reçoit la plaque d'écurie d'or de l'OFFA

Autour du cheval
25 Des chiens et des chevaux
26 «Je referais la formation continue!»
30 Comment améliorer la satisfaction des clients en matière de détention des chevaux en pension
34 Amazones: les sportives équestres «en lutte avec le sexe fort»

Communications FSSE
37 Procès-verbal de l'Assemblée des membres FSSE
43 Directives concernant l'établissement du calendrier des manifestations de la FSSE
44 Calendrier 2024: inscription des manifestations
44 Dates des grandes manifestations 2024
45 Liste des officiels
45 Equinella – détection précoce et annonce des maladies équines
46 Résultats des contrôles de médications

FEI/Richard Juilliart

Pius Schwizer et Vancouver de Lanlore sont en forme ! Lors de la finale de la Coupe du monde à Omaha (USA), le couple a entamé le dernier tour en tant que leader et s'est finalement classé sixième. Quelques semaines plus tard, le couple remporte le Grand Prix 4* à Montefalco (ITA).

Damian Müller
Président

Des sensations printanières – grâce à la «Swiss Team»

Rien que d'y penser, on a des fourmis dans le ventre, le rythme cardiaque s'accélère, on a du mal à fermer l'œil la nuit à cause de l'excitation – et pourtant le matin on sort allègrement du lit. C'est l'effet du printemps? Exactement, la saison verte est ouverte!

Notre fédération regroupe un bouquet coloré de disciplines, neuf pour être précis. Et dans toutes ces disciplines, des concours régionaux et nationaux sont organisés dans tout le pays avec beaucoup de passion et d'engagement. Ils sont extrêmement importants pour notre sport car ils fournissent un objectif dans le cadre de la formation équestre et ils permettent aux sports équestres de se faire connaître du grand public grâce à une certaine forme de «fête de village». Je remercie donc de tout cœur tous ceux qui rendent ces magnifiques manifestations possibles. Que vous soyez secrétaire du concours, président du jury, juge, restaurateur de la manifestation ou sponsor: vous tous accomplissez un travail formidable et vous méritez un énorme bouquet de fleurs! Vous aussi faites partie de la «Swiss Team» des sports équestres suisses car vous créez un terrain fertile pour la prairie multicolore et précieuse des pâquerettes et des pissenlits du sport de masse tout comme pour celle des futurs edelweiss du sport d'élite.

Ces mêmes edelweiss se mesureront du 1er au 4 juin 2023 lors du traditionnel concours de saut international, le CSIO de St-Gall. Et celui qui a déjà assisté à un Prix des nations dans les gradins du Gründenmoos n'oubliera jamais les impressions ressenties alors: vibrer avec un drapeau suisse à la main pour les cavalières et les cavaliers suisses, retenir son souffle à chaque perche qui bouge et se réjouir de chaque parcours sans faute – les fans sont irremplaçables au sein de la «Swiss Team» car ils soutiennent nos athlètes dans les bons et les mauvais moments. Avez-vous déjà réservé votre vendredi après-midi pour le Prix des nations de Suisse? C'est l'unique épreuve où les nations s'affrontent pour tenter de remporter la victoire pour leur pays – et les émotions sont garanties. Faites donc un saut à St-Gall et laissez-vous emporter par son atmosphère unique!

Je ne voudrais pas manquer l'occasion de remercier un soutien et un supporter très particulier de notre fédération: l'horloger suisse Longines. En tant que sponsor de la fédération, Longines nous permet de réaliser de nombreux projets dont tout le monde profite au final, des athlètes jusqu'aux spectateurs en passant par les organisateurs. Sommes-nous peut-être même la «Longines Swiss Team»?

Mais nos partenaires les plus importants sont et restent les chevaux. Et celui qui veut «récolter» de futurs chevaux d'équitation, d'attelage et de voltige doit «semer» – et pour cela, nous disposons d'excellents éleveurs très engagés. Les poulains, jeunes pousses fragiles, font l'objet de soins attentifs lors de l'élevage, les jeunes chevaux sont ensuite soigneusement guidés par les formateurs vers leurs futures tâches en tant que partenaires de sport et de loisir, jusqu'à ce que les bourgeons prometteurs éclosent pour accomplir les tâches auxquelles ils sont destinés – par exemple lors des épreuves d'élevage ou de jeunes chevaux. Ces acteurs de la filière équine font partie intégrante de la «Swiss Team» et ils méritent une grande reconnaissance de notre part à tous.

Quel que soit l'endroit où vous vibrerez prochainement avec les chevaux et les athlètes, votre estime et votre soutien permettent de faire éclore les fleurs de notre prairie multicolore que représentent les sports équestres. L'attelage, le concours complet, le dressage, le para-dressage, l'endurance, le reining, le saut, le tétrathlon, la voltige – chaque discipline est différente et unique, mais ce qui compte, ce ne sont pas les différences mais les similitudes. Pour la saison verte, je vous souhaite des émotions printanières passionnantes et des moments inoubliables en tant que membre de la «Swiss Team»!

« Nous devons gagner ensemble la confiance du public »

Les associations membres et de nombreux invités d'honneur se sont réunis ce 1er avril 2023 à Berne pour l'assemblée ordinaire des membres de la Fédération Suisse des Sports Equestres (FSSE). La fédération faîtière a informé ses membres sur les projets en cours, sur les points forts de la saison sportive à venir et sur la situation en vue des élections générales de cet été pour le renouvellement intégral des comités techniques et des commissions.

Déjà dans son discours de bienvenue, le président de la FSSE Damian Müller a souligné à quel point la confiance mutuelle, l'interconnexion entre tous et l'utilisation des synergies sont importantes – et ce plus que jamais dans le contexte actuel: « Aujourd'hui, les activités avec le cheval dans le sport et les loisirs ne sont plus acceptées sans autre par la société. Nous devons tous prouver au grand public que le bien-être du cheval est toujours primordial pour nous. Pour cela, nous avons également besoin de la confiance des politiques qui, à leur tour, façonnent l'opinion publique. Nous avons besoin de lois et de règlements clairs dans le sens du bien-être du cheval, et il est également primordial que nous tous – et j'entends par là tous ceux qui s'occupent de chevaux – déclarions clairement vouloir les porter et les appliquer. »

Formation dans le domaine de la gestion de clubs

Dans son exposé, Bruno Invernizzi, pour qui c'était la première assemblée des membres dans sa nouvelle position de membre de la direction de la FSSE, a présenté la formation « Club Management » chapeautée par Swiss Olympic. Celle-ci s'adresse à tous les bénévoles intéressés engagés dans le comité d'un club qui souhaitent améliorer leurs compétences de direction.
Cette formation comprend une trentaine d'heures de modules interdisciplinaires en ligne permettant de déterminer soi-même dans quelle mesure on souhaite approfondir un thème en fonction des responsabilités ou des domaines d'activité au sein du club. En outre, deux journées en présentiel seront organisées par la FSSE ou par une organisation partenaire de Swiss Olympic afin de transmettre des informations supplémentaires spécifiques au sport concerné et de favoriser la mise en réseau entre les personnes partageant les mêmes intérêts.
Cette formation permet d'obtenir un certificat. La FSSE informera régulièrement sur cette formation au cours des prochains mois. De plus amples détails sur le « Club Management » figurent sur le site Internet de Swiss Olympic.

Grand intérêt pour les postes bénévoles au sein de la FSSE

En vue des élections générales de cet été, les personnes intéressées pouvaient déposer leur candidature jusqu'à fin mars pour les charges bénévoles au sein des commissions et des comités techniques de la FSSE. Nayla Stössel, membre du comité de la FSSE et pré-

FSSE

Assemblée des membres de la FSSE le 1er avril 2023

« Arborons ensemble nos couleurs ! »

« L'actualité des semaines passées nous a une fois de plus rappelé l'importance de la confiance mutuelle. Cela ne vaut pas seulement pour la place financière suisse, mais aussi pour l'ensemble de la filière équine. Nous devons prouver que nous sommes dignes de confiance par une communication transparente et une action proactive. En notre qualité de fédération faîtière, nous avons besoin de votre confiance en tant qu'associations membres, et en tant que communauté du cheval, nous devons tous gagner ensemble la confiance du grand public. » [...]

Découvrez ici l'allocution de Damian Müller dans son l'intégralité :

Pferdewoche/Florian Brauchli

La FSSE a honoré et pris congé de nombreux officiels de longue date.

sidente du comité de nomination, s'est réjouie des nombreuses candidatures de qualité reçues via la plateforme jobs.fnch.ch : « Nous avons reçu de nombreuses candidatures prometteuses. Les nombreux échanges téléphoniques et par courriel qui ont eu lieu avec plusieurs candidates et candidates avant même le dépôt de la candidature proprement dit ont montré à quel point leur intérêt pour une fonction bénévole est grand. L'un de nos objectifs est donc atteint, à savoir l'ouverture des fonctions bénévoles auprès de la FSSE à des cercles jusqu'alors inexploités ! » Le comité de nomination évalue maintenant les candidatures et mène des entretiens avec les candidates et les candidats. Les associations membres seront ensuite consultées. L'élection par le comité aura lieu le 23 août 2023 et les nouveaux bénévoles entreront en fonction en octobre 2023 pour un mandat d'une durée de quatre ans.

Compte annuel 2022 clôturant sur une perte

Gisela Marty, membre du comité FSSE et consultante pour les questions financières, a présenté à l'assemblée des membres un compte annuel 2022 avec une perte de 22 000 francs, montant qui correspond à 0,25 % du budget des dépenses.

Ce bilan en dessous du budget s'explique notamment par le fait qu'il a fallu intégrer une réserve pour le cas où il faudrait ultérieurement payer la TVA sur le franc du sport et le franc de base. Dans ce contexte, des discussions sont encore en cours avec les autorités compétentes. En outre, des pertes comptables ont été enregistrées en raison des mauvaises conditions de la Bourse l'an passé. De plus, les recettes liées aux manifestations n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant la pandémie.

Tous les autres rapports annuels des commissions, des disciplines et du secrétariat de la FSSE ont été approuvés par l'assemblée générale.

Distinctions, communication et sport de compétition

L'assemblée des membres a pris congé de la directrice Sandra Wiedmer qui quittera la FSSE fin mai après un engagement de douze ans. Le président Damian Müller a loué son engagement et a pris congé d'elle sous les applaudissements.

Par ailleurs, 14 officiels démissionnaires ont été distingués au nom de la FSSE par Franz Häfliger, membre du comité, pour les services rendus à la fédération. Parmi eux, des personnalités particulièrement méritantes qui ont marqué et développé leur discipline de manière durable.

Lors d'un bref aperçu de la stratégie de contenu de la FSSE, Cornelia Heimgartner, collaboratrice en charge de la communication au sein de la FSSE, a présenté à l'assemblée les nouveaux points forts de la communication de la fédération en expliquant le processus utilisé. La stratégie de contenu s'inscrit dans la stratégie « FSSE 2030 », qui fait la part belle à la professionnalisation et à l'utilisation ciblées des ressources.

Evelyne Niklaus, membre de la direction FSSE et responsable du sport de compétition, a donné un aperçu sur la saison sportive 2023. Un des objectifs de la saison sera de s'assurer la place de quota par équipe en saut d'obstacle pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, sachant que les préparatifs administratifs pour ce grand événement ont déjà débuté.

Un premier point fort est déjà au programme le week-end de Pâques. Il s'agit de la finale de la Coupe du monde à Omaha (USA), où la Suisse sera représentée par sept athlètes, soit Martin Fuchs, Edouard Schmitz et Pius Schwizer en saut et Danielle Bürgi, Nadja Büttiker, Lukas Heppler et Andrin Müller en voltige.

Et les mots éloquents de Damien Müller s'inscrivent parfaitement dans ce contexte : « Arborons ensemble nos couleurs en tant que supporters de notre sport, de notre fédération et donc de la Suisse. Ensemble, nous pouvons porter ce partenariat entre l'humain et le cheval qui rend notre sport unique vers un avenir glorieux. »

Cornelia Heimgartner

Brigitte Gfeller

Au CAI3* de Lähden (GER), Marcel Luder s'est assuré la 3e place au classement général, notamment grâce à sa victoire écrasante dans l'épreuve de maniabilité.

Simone Graf

Mi-mai, la relève du dressage suisse a brillé au CDIO à Ornago (ITA) avec de nombreuses victoires et des places sur le podium dans toutes les catégories. Sur la photo : Robynne Graf montant Domino.

Michel Sorg est le nouveau directeur de la FSSE

La Fédération Suisse des Sports Equestres est très heureuse d'annoncer la nomination de Michel Sorg au poste de directeur de la FSSE. Michel Sorg est entré en fonction le 1er mai 2023 et élargira son domaine d'activité de manière progressive puisqu'il sera encore le chef d'équipe suisse élite de saut cette saison. Le projet d'« Academy » de la relève des sports équestres restera, à l'avenir également, sous sa responsabilité.

FSSE/Marco Finsterwald

Michel Sorg est le nouveau directeur de la FSSE.

La Fédération Suisse des Sports Equestres a un nouveau directeur. Après une procédure de sélection en plusieurs étapes, menée par une commission de recrutement et confirmée par le comité, la FSSE a nommé à l'unanimité Michel Sorg au poste de directeur. Il succède à Sandra Wiedmer qui a quitté ses fonctions.

Michel Sorg est une personnalité reconnue de la scène équestre suisse et internationale et connaît parfaitement les nombreuses facettes et différents acteurs de ce sport. D'abord speaker et journaliste, puis sous-directeur du CHI de Genève, membre du directoire du saut d'obstacles en tant que chef sport à la FSSE, chef d'équipe élite et chef de projet de l'« Academy » pour la relève des sports équestres, le Genevois de 37 ans a acquis une très grande expérience dans de nombreux domaines.

« Je suis convaincu que Michel Sorg est le bon choix pour cette tâche exigeante à la tête de la FSSE », déclare Damian Müller, président de la FSSE. « Il est lié aux chevaux, connaît les disciplines et a une forte personnalité. En bref, il réunit les conditions idéales pour que nous puissions mettre en œuvre la voie que nous avons choisie, à savoir positionner la FSSE comme une fédération sportive progressiste. »

Michel Sorg se réjouit de cette nomination : « La nomination au poste de directeur de la FSSE est un grand honneur pour moi. Mon objectif a toujours été de m'engager pour les sports équestres et leur développement. » Il souhaite mettre en œuvre les projets définis dans la stratégie « FSSE 2030 » en étroite collaboration avec le comité, les membres de la direction Evelyne Niklaus et Bruno Invernizzi, les collaborateurs du secrétariat et les associations membres. « Nous avons de nombreux projets pour développer toutes les disciplines, de la base à l'élite, et faire progresser notre fédération sur les plans sportif, économique et politique. Nous voulons maintenant mettre en œuvre ces projets et les objectifs stratégiques de manière ciblée. »

Michel Sorg a pris ses fonctions le 1er mai 2023 et élargira progressivement son domaine d'activité. Il restera cette saison encore chef d'équipe suisse des cavaliers de saut, pleinement impliqué avec pour objectif principal d'obtenir une place de quota pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 lors des championnats d'Europe de Milan. Son successeur à la tête de l'équipe sera nommé d'ici fin 2023.

Le projet d'« Academy » pour la relève des sports équestres restera sous la responsabilité de Michel Sorg à l'avenir. « Cela me tient à cœur de continuer à m'engager pour la relève », déclare Michel Sorg.

Cornelia Heimgartner

Elevage et sport : main dans la main vers un avenir prometteur

Même si, à première vue, les deux termes ont peu de points communs, aucun des deux ne pourrait exister sans l'autre : l'élevage de chevaux et les sports équestres. En effet, l'élevage suisse de chevaux de sport récompense les étalons et juments qui (ou dont les parents) ont fait leurs preuves dans le monde du sport. C'est aussi pourquoi les jeunes chevaux sont soigneusement préparés à leur futur métier d'athlètes via les épreuves d'élevage et jeunes chevaux.

Katja Stuppia

Le printemps est une saison palpitante pour les éleveurs : les nuits précédant les poulinages sont courtes et les moments de bonheur d'autant plus beaux lorsque des poulains vigoureux couchés sur la paille parviennent enfin à se tenir sur leurs jambes encore frêles pour téter le lait de leur mère. Mais c'est également le moment de réfléchir à la prochaine génération. Quel étalon convient à quelle jument et permettra d'obtenir le poulain idéal doté, si possible, des qualités sportives espérées ? Et c'est aussi au printemps qu'ont lieu les tests en terrain des jeunes chevaux de 3 ans – un premier indicateur en vue de leur future carrière sportive.

Pour un grand nombre de cavaliers, les tests en terrain sont alors l'occasion de s'assurer une relève. Ils peuvent ici entrer en contact avec des éleveurs et des entraîneurs, observer les jeunes chevaux et conclure des accords – ou encore décider de suivre leur évolution la saison suivante lors des épreuves pour jeunes chevaux.

Ces épreuves d'élevage et de sport sont importantes pour l'un et l'autre de ces domaines. Mais comment sont-elles organisées et quels sont les changements prévus pour la saison 2023 ?

Les « reines de beauté » sont la plus grande fierté de leurs éleveurs.

Test en terrain et Swiss Breed Classic : toujours en douceur avec les jeunes chevaux !

En Suisse, les tests en terrain représentent la seule possibilité pour les chevaux de sport de 3 ans de se montrer en public dans leurs disciplines de prédilection. Ces épreuves sont organisées sous l'égide de la Fédération d'élevage du cheval de sport CH (FECH). La deuxième fédération d'élevage suisse de chevaux demi-sang, Cheval Suisse, ne connaît actuellement pas de telles épreuves d'élevage.

Des considérations liées à la protection animale ont poussé la FECH à maintenir cette formule. La situation est différente en Allemagne, par exemple, où les jeunes chevaux de 3 ans peuvent déjà participer à des épreuves de sport. « Nous estimons qu'il est important de donner aux jeunes chevaux le temps de se développer. A cet âge, ils ne devraient pas sortir plus de trois fois en concours », explique Anja Lüth, la responsable du stud-book de la FECH.

Lors des tests en terrain, deux juges évaluent l'extérieur du cheval, les allures de base sous la selle ainsi que le saut en liberté (technique, aptitude et qualité du saut). Ces trois épreuves partielles fournissent des informations sur les prédispositions génétiques et naturelles des jeunes chevaux. L'épreuve sous la selle (allures de base) se déroule par groupe de deux à quatre chevaux. Des allures naturelles, correctes et amples sont souhaitées. Le niveau de formation n'est pas pris en compte dans la note.

Sont admis aux tests en terrain tous les chevaux de sport de 3 ans dotés de documents d'identification de la FECH. Chez les juments devant être inscrites au stud-book de la FECH à des fins d'élevage, les 3 ans d'autres régions d'élevage peuvent également participer aux tests.

Les meilleurs 3 ans de l'ensemble des tests en terrain s'affrontent alors lors du Swiss Breed Classic qui, en 2023, aura lieu à Aadorf. Les chevaux se qualifient ici dans l'épreuve partielle des allures de base et/ou du saut en liberté. Les propriétaires de chevaux particulièrement talentueux sélectionnés pour les deux épreuves partielles doivent alors choisir l'une d'entre elles. Enfin, la crème de la crème des chevaux de saut de 3 ans est finalement présentée à la scène internationale lors d'une épreuve de saut en liberté qui a lieu à la fin de l'année dans le cadre du CHI de Genève.

Katja Stuppia

Les jeunes chevaux de dressage sont encore en train d'apprendre et doivent aussi pouvoir visiter les alentours du carré de dressage en bonne compagnie.

Dans les épreuves pour jeunes chevaux, les obstacles doivent être construits de manière engageante.

Juments sélectionnées CH: miroir, mon beau miroir…

Des juments de qualité font la fierté de tout éleveur, mais sont également une base essentielle pour un élevage durable. C'est pourquoi la FECH décerne chaque année le titre de «jument sélectionnée CH» aux meilleures juments de 3 et 4 ans. Seules les juments dotées de documents d'identification de la FECH et remplissant les exigences strictes en matière d'origines ainsi que d'extérieur et de performances (résultats des tests en terrain pour les 3 ans ou des épreuves de promotion pour les 4 ans) sont admises aux concours des juments sélectionnées CH.

Cette épreuve d'élevage consiste à juger l'extérieur des juments à la main. En fonction de leurs origines, elles sont réparties en juments de dressage ou de saut. La jument ayant obtenu la meilleure note finale est alors sacrée «Miss Suisse».

Elite Suisse: des gènes de sportives pour l'élevage

La plus haute distinction que puisse obtenir une jument d'élevage en Suisse est le titre «Elite Suisse». Celui-ci peut être demandé par l'éleveur ou le propriétaire d'une jument de 3 ans et plus auprès de la FECH. Pour obtenir ce titre, les conditions à remplir concernant les performances sportives de la jument elle-même, de ses parents ou collatéraux et/ou de ses descendants sont particulièrement strictes.

La demande du titre «Elite Suisse» est gratuite pour toutes les juments inscrites ou devant être inscrites pour l'élevage auprès de la FECH.

Katja Stuppia

L'importance des épreuves jeunes chevaux pour l'élevage

A partir de 4 ans, les jeunes chevaux ont la possibilité de participer à des épreuves adaptées à leur âge. Pour de nombreux jeunes chevaux, c'est à ce moment que commence la spécialisation obstacle ou dressage. L'organisation et le déroulement de ces épreuves sont standardisés et adaptés aux besoins particuliers des jeunes chevaux. Beaucoup connaissent ces épreuves sous le nom « d'épreuves de promotion ».

En saut, les épreuves jeunes chevaux sont prises en considération dans l'estimation de la valeur d'élevage, les performances étant toutefois corrigées selon un algorithme compliqué tenant compte des « facteurs environnementaux » cavalier, épreuve et sexe. Cela permet de garantir le calcul de la valeur génétique réelle de l'animal et d'éviter que des cavaliers très expérimentés mettent en avant des chevaux qui, en réalité, seraient peu précieux pour l'élevage. Afin d'assurer une comparaison réelle sur les différents terrains de concours, la conception du parcours des épreuves jeunes chevaux est définie de manière relativement précise et le niveau de difficulté augmente progressivement au cours de la saison. Les constructeurs de parcours jouent ici un rôle important et portent une grande responsabilité. Le constructeur de parcours, Hans Zbinden, en est bien conscient : « Les épreuves jeunes chevaux servent de formation de base et les parcours doivent donner confiance aux chevaux. Il est donc important d'opter pour un tracé harmonieux et fluide avec beaucoup de place entre les sauts. Les obstacles doivent être engageants et faciles à aborder avec un front le plus large possible. » Gérard Lachat, également constructeur de parcours au niveau international, confirme et ajoute : « Afin d'obtenir un bon effet d'apprentissage, le niveau de difficulté pour les jeunes chevaux doit augmenter progressivement, et ce aussi bien au cours du parcours que durant la saison. En outre, il faut varier les obstacles afin de permettre aux jeunes chevaux d'acquérir le plus d'expérience possible au fil du temps. Dans les épreuves jeunes chevaux, la notion de formation est plus importante que les résultats. »

Chez les 4 ans, le parcours n'est en outre pas chronométré – seules les fautes sont prises en compte dans le classement. Le chronométrage n'est autorisé qu'à partir des épreuves réservées aux 5 ans : ici, il est possible d'organiser des parcours avec ou sans chronomètre.

Et où se situe la Suisse en comparaison internationale ? Gérard Lachat explique : « Jusque chez les 5 ans, le niveau en Suisse est comparable au niveau international. Après, l'écart a tendance à se creuser et les

Annonce

Katja Stuppia

Lors du test en terrain, la réaction du cheval pendant la montée et la descente du cheval est également évaluée.

Katja Stuppia

Dans les épreuves pour jeunes chevaux, on peut aussi prendre le temps de montrer un obstacle à son cheval.

chevaux suisses sont distancés. Cela n'a toutefois rien à voir avec la qualité des chevaux, mais plutôt avec les formats des concours. Dans les concours internationaux, les jeunes chevaux participent à une seule épreuve par jour, mais plusieurs jours de suite, et ce avec une augmentation constante du niveau de difficulté. Si on est sur place pendant une semaine, on peut faire progresser les chevaux rapidement et très efficacement. En Suisse, en revanche, on observe souvent que les éleveurs hésitent à investir dans la formation de leurs jeunes chevaux et préfèrent confier leur éducation à un amateur. Celui-ci ne participera généralement pas à de telles manifestations internationales et le cheval sera donc formé de manière moins ciblée. »

En dressage, lors de l'évaluation des épreuves jeunes chevaux, l'accent est également mis sur les prédispositions des chevaux et non sur le niveau de formation. Les juges ne se concentrent pas sur les différentes figures mais attribuent cinq notes : une pour le pas, une pour le trot, une pour le galop, une pour l'aptitude à la monte et une pour l'impression générale. Pour de nombreux juges, cela représente un véritable défi, comme le souligne Barbara von Grebel, cavalière de dressage, entraîneuse de jeunes chevaux et membre de la commission technique Dressage de la FSSE : « Chez les jeunes chevaux, le jury évalue les animaux en fonction de leurs prédispositions pour le dressage. Les critères ne sont pas les mêmes que pour les autres épreuves de dressage où la précision de l'exécution des mouvements, et donc le niveau de formation, joue le rôle principal. Chez les jeunes chevaux, d'autres facteurs, tels que les allures, le type, la souplesse, l'harmonie entre le cheval et le cavalier, sont au premier plan – en bref, l'aptitude au dressage. »

Les chevaux suisses parmi l'élite mondiale

Un coup d'œil au classement de la Fédération mondiale de l'élevage des chevaux de sport (World Breeding Federation for Sport Horses, WBFSH) montre que les éleveurs suisses font un excellent travail. En obstacle, le stud-book plutôt modeste des chevaux de sport suisses de la FECH est classé 16e sur 60 fédérations à travers le monde. En dressage et en concours complet, la FECH s'assure une place dans la part de 40 % des meilleurs stud-books. Le meilleur cheval d'obstacle dans le classement 2022, Blues d'Aveline CH, connaît un grand succès au niveau international sous la selle de l'Allemand Gerrit Nieberg. Le couple a notamment remporté la prestigieuse Coupe du monde de saut d'obstacles de cette année au CSI de Leipzig. En concours complet (Toblerone CH monté par Nadja Minder) et en dressage (Delioh von Buchmatt CH monté par Carla Aeberhard), les meilleurs chevaux suisses sont également présentés sur la scène internationale par des cavalières suisses. La responsable du stud-book de la FECH, Anja Lüth, est convaincue: «Nous n'avons aucune raison de nous cacher avec nos chevaux! Si le classement était pondéré en fonction de l'importance du stud-book, la Suisse ferait vraiment partie de l'élite! Les chevaux suisses sont élevés pour le sport et préparés au haut niveau de manière ciblée grâce à des épreuves d'élevage et de sport bien conçues.»

Et il ne faut oublier que les carrières sportives commencent toujours dans les écuries d'élevage! Les éleveuses et éleveurs ainsi que toutes les personnes impliquées dans l'élevage et la formation des jeunes chevaux pour faire de nos animaux des athlètes accomplis méritent donc toute notre reconnaissance.

Cornelia Heimgartner

Annonce

Transport de chevaux & dédouanement

RHENUS LOGISTICS PFERDEVERZOLLUNGEN

Rhenus Logistics, en partenariat avec Brändlin Sped, est votre équipe de confiance pour le transport et le dédouanement des chevaux. Un personnel bien formé, fort de plus de 40 ans d'expérience, est à votre disposition pour vous conseiller et vous aider.

- Importations et exportations
- Importations et exportations temporaires
- Transport de chevaux import/export transporteur officiel FSSE, FECH & FSEC
- Dédouanements de carnet ATA
- Séjours en clinique

Nous vous assistons dans tous les bureaux de douane où les chevaux peuvent être dédouanés.

Rhenus Logistics AG
Dédouanements import : +41 61 378 19 63
Dédouanement export : +41 61 378 19 62
Transport et douanes : +41 79 322 25 25
pferdeverzollung@ch.rhenus.com
www.rhenus-pferdeverzollungen.ch

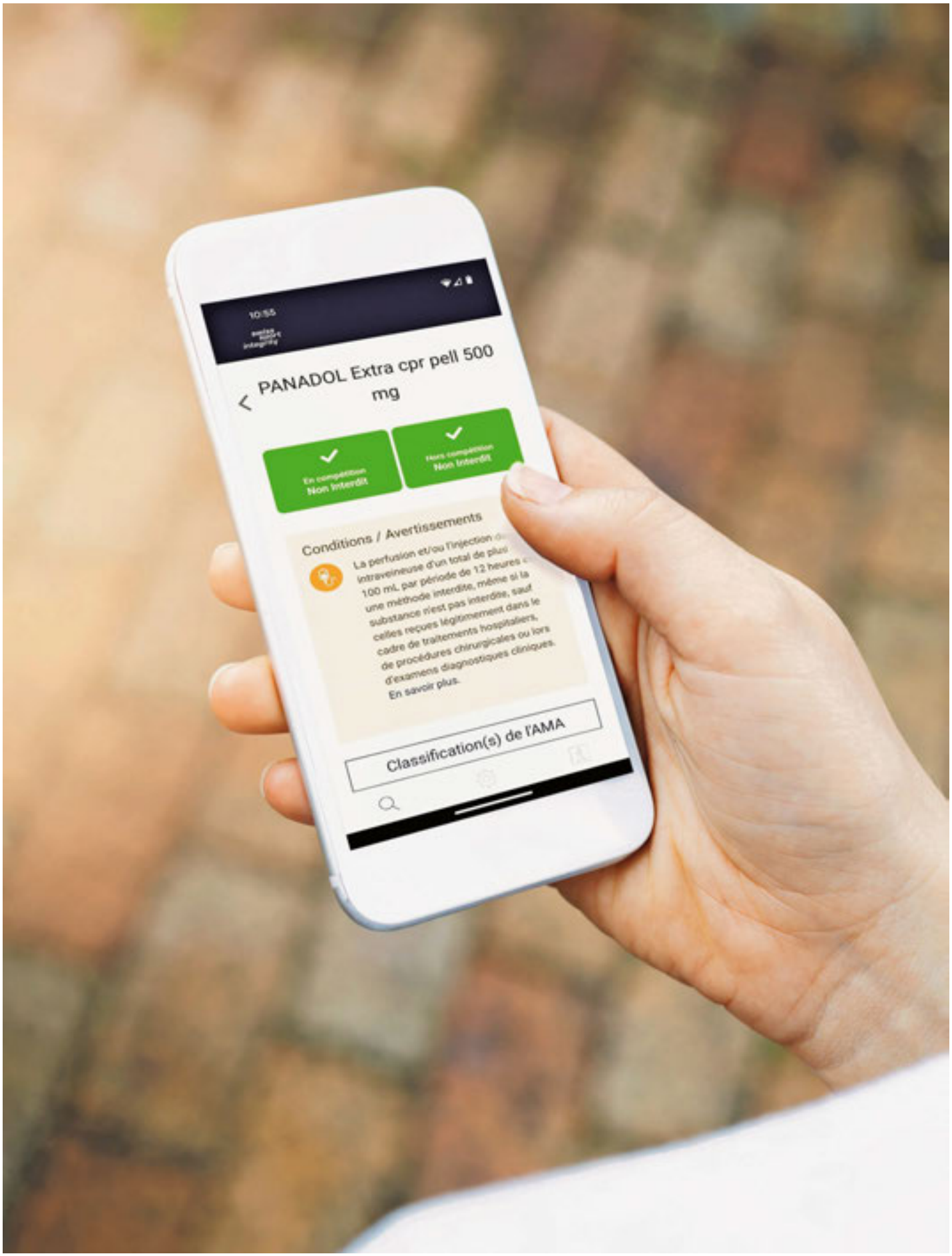

FSSE

Une simple application donne de la sécurité en matière de dopage.

Le dopage humain dans les sports équestres est l'affaire de tous !

Pendant son temps libre, Anna est une cavalière passionnée. Pourtant, souffrant de TDAH depuis son enfance, elle a régulièrement besoin de Ritaline. Quant à Daniel, une fois en selle, rien ne peut l'arrêter. Il est même parvenu à rejoindre le cadre Elite, et ce bien qu'il soit diabétique et donc contraint de recourir à l'insuline. Lors de leur premier concours, tous deux ont eu la surprise de devoir se soumettre à un contrôle antidopage. Cela aura-t-il des conséquences ?

Canva

Les médicaments en vente libre peuvent également avoir une incidence sur le dopage.

Lorsque des athlètes se blessent ou tombent malades, les médicaments doivent être choisis avec beaucoup de soin. Cela n'est pas uniquement valable pour le sport de haut niveau, mais également pour le sport de masse. Toute personne affiliée à un club et ayant activé une licence ou un brevet auprès de la Fédération Suisse des Sports Equestres (FSSE) est automatiquement soumise aux dispositions antidopage de Swiss Olympic.

Produits dopants – parfois également en vente libre

Cela peut aller plus vite qu'on ne le pense. Il suffit de peu de chose, et voilà, on se retrouve condamné pour dopage. Même si, à première vue, un médicament particulier ne semble pas avoir un effet stimulant sur les performances, il peut toutefois contenir des substances interdites. Et même si un produit est en vente libre en pharmacie ou en droguerie, comme c'est le cas par exemple de certains traitements contre les allergies au pollen ou de médicaments contre la grippe et le rhume, il est préférable de toujours vérifier son statut d'interdiction au cas par cas. En cas de contrôle antidopage positif, l'athlète est considéré comme seul responsable du résultat et des conséquences qui en découlent.

Les contrôles antidopage peuvent être menés chez tous les athlètes, quel que soit leur âge et quel que soit le moment de la journée ou de la nuit. On distingue en outre les contrôles antidopage « en compétition » et « hors compétition », sachant que les contrôles « en compétition » peuvent être menés de 23h59 la veille de la compétition jusqu'à la fin des épreuves, un contrôle antidopage à l'issue du concours n'étant pas exclu. En dehors de cette période, les contrôles antidopage sont considérés comme des contrôles « hors compétition ». Cette distinction est importante dans la mesure où davantage de substances sont interdites « en compétition ».

Une simple application permet d'être sûr

Naturellement, chaque athlète doit, en cas de besoin, pouvoir bénéficier du traitement médical nécessaire. Il est toutefois impor-

tant de contrôler le statut d'interdiction des médicaments recommandés et – dans le cas où ceux-ci ne seraient pas permis en compétition ou encore à l'entraînement – de recourir à des alternatives autorisées. C'est dans ce but que la fondation Swiss Sport Integrity (SSI), responsable entre autres des contrôles et de la prévention antidopage en Suisse, a créé «Medi Check Global DRO», une application qui permet de vérifier très facilement le statut d'interdiction des médicaments. Mais la consultation des médicaments est également possible à tout moment sur le site web de la SSI.
En outre, la SSI dispose d'une «liste des médicaments permis (en vente libre) pour les maladies courantes», laquelle répertorie les médicaments disponibles sans ordonnance dans les pharmacies ou les drogueries. Il s'agit d'une liste non exhaustive de médicaments permis.
Chaque athlète est seul responsable des médicaments qu'il ou elle prend et doit veiller à ne pas absorber de substances pouvant poser des problèmes en cas de contrôle antidopage. Même en cas de consultation dans une droguerie ou une pharmacie, ou encore dans le cadre d'un traitement par des professionnels de la santé, il est fortement recommandé d'aborder le sujet du statut d'interdiction des substances ou médicaments. Et n'oubliez pas de contrôler, via «Medi Check», les médicaments dont vous disposez déjà dans votre armoire à pharmacie et que vous pouviez prendre sans problème auparavant, de préférence avant de les utiliser à nouveau et notamment après le passage à la nouvelle année. En effet, le statut d'interdiction d'un médicament peut être modifié au 1er janvier de chaque année.
Et encore un petit conseil pour tous ceux qui participent à des concours à l'étranger: pour être sûr, préférez emporter vos médicaments autorisés avec vous! Les médicaments portant le même nom en Suisse et à l'étranger ne contiennent pas tous exactement les mêmes substances actives et peuvent donc avoir un statut d'interdiction différent.

Swiss Sport Integrity

En cas de contrôle antidopage, le contrôleur explique la procédure étape par étape.

Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques

Pour certaines maladies ou blessures, il n'existe aucun traitement alternatif et l'athlète est contraint, pour des raisons de santé, de prendre un médicament interdit. C'est le cas, par exemple, des médicaments tels que la Ritaline ou l'insuline. Dans de telles situations, il est possible de demander une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT). Généralement, une AUT peut être demandée rétroactivement auprès de Swiss Sport Integrity, c'est-à-dire après un éventuel contrôle antidopage. Les cavalières et cavaliers de compétition faisant partie du pool d'AUT de Swiss Sport Integrity (et titulaires d'une Swiss Olympic Card Elite, Bronze, Argent ou Or) ainsi que les athlètes de niveau international selon la définition de la FEI (p. ex. saut d'obstacles : top 500 du classement mondial, dressage : top 300, concours complet : top 300, endurance : top 100) doivent obtenir une AUT préalable, c'est-à-dire avant le début de la thérapie. Pour les athlètes nécessitant une AUT préalable, une ordonnance médicale à elle seule ne protège pas contre les sanctions liées aux règles antidopage !

Médicaments en cas d'urgence

Naturellement, en cas d'urgence médicale, la santé a la priorité absolue. Les traitements d'urgence sont donc possibles à tout moment – également avec des médicaments figurant sur la liste des interdictions. Dans un tel cas, une autorisation exceptionnelle peut être demandée ultérieurement une fois que la situation sanitaire le permet.
Enfin, quiconque souffre d'allergies est éventuellement obligé d'avoir des médicaments sur soi en cas d'urgence. Certains de ces médicaments sont interdits en compétition. Il est néanmoins possible de les porter sur soi, même durant les concours. Si, en raison d'une situation d'urgence, un athlète est contraint de prendre ce médicament le jour de la compétition, il peut, comme mentionné ci-dessus, demander une autorisation d'usage rétroactive. Et dans le contexte des allergies, mais également de manière plus générale, il convient d'être particulièrement prudent avec certains médicaments

Swiss Sport Integrity

Les échantillons A et B sont scellés de manière sûre dans de tels flacons.

contenant de la cortisone. Un contrôle minutieux avant la compétition peut ici permettre d'éviter les mauvaises surprises.

Médicaments contre l'asthme

Selon la liste des interdictions, certains médicaments contre l'asthme sont interdits en tout temps. En revanche, d'autres médicaments sont, toujours selon la liste des interdictions, soumis à une limite de dosage pour l'inhalation (p. ex. la Ventoline ou le Symbicort). Si ses limites sont respectées, ce qui est possible dans la plupart des cas, le traitement est considéré comme autorisé et l'athlète n'est pas obligé de demander une AUT. Les limites de dosage sont applicables à tout moment et sont résumées sur le site web de la SSI:
www.sportintegrity.ch/fr/asthme

Attention aux substances dopantes dans les boissons énergisantes, les préparations protéinées, etc.

Les compléments alimentaires ou suppléments représentent un risque de dopage non négligeable. Ceux-ci n'étant pas considérés comme des médicaments, les exigences relatives aux ingrédients, et donc les contrôles de qualité, sont beaucoup moins strictes que pour les produits thérapeutiques. Des études ont démontré que jusqu'à 20% de tous les suppléments contenaient des substances interdites. De telles substances ne sont pas indiquées sur la liste des ingrédients du produit, mais peuvent, dans certaines circonstances et pour des raisons de manque d'hygiène, contaminer le produit lors du processus de fabrication. Même le label «non dopant» ne protège pas à 100% contre la prise involontaire de produits interdits.
Des substances non autorisées ont manifestement été trouvées dans des produits de renforcement musculaire tels que des poudres protéinées (stéroïdes anabolisants), des brûleurs de graisse (stimulants) et des neuro enhancers (stimulants). Les produits issus du domaine du fitness et du bodybuilding présentent ici un risque particulièrement élevé. Le seul moyen d'exclure tout risque de dopage est de renoncer entièrement à l'utilisation de compléments.
Et si vous êtes vraiment obligé de recourir à des suppléments, nous vous recommandons fortement de demander conseil à des professionnels expérimentés afin de choisir le produit adapté. Des programmes de certification fiables tels que la «Liste de Cologne» ou «NSF Sport» peuvent ici servir d'orientation.

Garder son calme en cas de contrôle antidopage

Si vous êtes invité à vous soumettre à un contrôle antidopage en ou hors compétition, vous n'avez aucune raison de paniquer. Les contrôleurs antidopage vous expliqueront la procédure étape par étape. Ils ne quittent pas les athlètes d'une semelle tant que l'échantillon n'a pas été prélevé. Le contact visuel doit être assuré à tout moment – même durant le prélèvement de l'échantillon, ce qui, dans le cas d'un prélèvement d'urine, peut être assez gênant. La contrôleuse ou le contrôleur sera toujours du même sexe que la personne soumise au contrôle. En outre, sachez que quiconque refuse de fournir un échantillon subira les mêmes sanctions qu'une personne testée positive. Un refus ne présente donc aucun avantage!
Revenons à Anna et Daniel qui, tous deux, ont été contrôlés positifs lors du contrôle antidopage. Anna a pu déposer une AUT rétroactive et ne devra subir aucune conséquence. En revanche, en raison des dispositions en vigueur, Daniel aurait dû présenter une AUT préalable. Il a été condamné par la Chambre disciplinaire du sport suisse à plusieurs mois de suspension et à une amende, et ce bien que son médicament soit uniquement utilisé à des fins thérapeutiques. N'ayant pas respecté ses obligations en tant que sportif de l'Elite, il doit maintenant en subir les conséquences.
En matière de dopage, mieux vaut donc prévenir que guérir. En effet, nous souhaitons tous des athlètes propres, qu'ils soient humains ou équins.

Cornelia Heimgartner

LOTERIE ROMANDE

**JOUER, C'EST AUSSI SOUTENIR.
GRÂCE À VOUS, EN 2022, LA LOTERIE ROMANDE DISTRIBUE 235 MILLIONS DE FRANCS À L'ACTION SOCIALE, AU SPORT, À LA CULTURE ET À L'ENVIRONNEMENT.**

Retrouvez tous les bénéficiaires

Le bien-être des chevaux d'attelage en point de mire

Après que l'attelage a été soumis à de vives critiques au cours de la dernière saison de coupe du monde, de plus en plus d'acteurs ont proposé et même exigé que l'on y réponde de manière proactive et positive. Et ce tant pour le bien-être des chevaux que pour la pérennité de l'attelage en particulier, et des sports équestres en général.

Des images peu flatteuses et des sujets dérangeants concernant les sports équestres apparaissent régulièrement dans les médias. Les gros titres sur la cruauté envers les animaux, la maltraitance et les abus choquent le grand public. A juste titre, devrait dire tout homme ou toute femme de cheval. Impossible et même impensable de fermer les yeux là-dessus. Tous les groupes concernés portent leur part de responsabilité afin de garantir des sports équestres attractifs et porteurs d'avenir. Différentes fédérations nationales et internationales ainsi que de nombreux membres de la filière équine en sont également bien conscients.

Brigitte Gfeller

La discipline d'atelage fascine quand elle va de paire avec l'harmonie.

Une nouvelle commission pour l'éthique et le bien-être

C'est entre autres pour cette raison que la Fédération équestre internationale (FEI) a créé en juin dernier la Equine Ethics and Wellbeing Commission (EEWB). Elle souhaite ici réagir face aux préoccupations croissantes du public vis-à-vis des défis mondiaux tels que le changement climatique, l'utilisation des ressources et la protection des animaux, notamment dans le cadre des doutes émis par la société quant à l'utilisation des chevaux à des fins sportives.

Un contrat social non écrit

Même dans le monde de l'attelage international, il s'agit de l'un des sujets, ou même du sujet le plus important. C'est pourquoi la FEI a organisé, mi-avril, son premier FEI Driving Forum. Celui-ci a eu lieu à l'occasion du concours international d'attelage de Kronenberg (NED). En tête de liste des sujets à traiter figuraient le bien-être des chevaux et la protection animale. Theo Ploegmakers, président de la Fédération européenne des sports équestres (EEF), et la professeure Kathalijne Visser-Ried, tous deux membres de la EEWB, ont présenté la problématique ainsi que divers résultats d'études et d'enquêtes. L'accent a été mis sur la dite « social license to operate » (ou SLO). En résumé, la SLO est un contrat social non écrit entre le grand public et une filière ou organisation. Les sports équestres sont surveillés de près par le grand public parce qu'ils sont liés à l'utilisation d'un animal et que la perception de la société à cet égard est en train d'évoluer. Les gens tirent leurs propres conclusions, souvent sur la base de photos et de vidéos publiées dans les médias sociaux. Souvent, les décisions reposent non pas sur des faits, mais sur des émotions, toute réflexion objective sur le sujet étant alors exclue.

Brigitte Gfeller

Des athlètes heureux dans le sport d'attelage : c'est le genre d'images que nous voulons voir.

Brigitte Gfeller

Le sport d'attelage mort-il la poussière ? Ce n'est pas moins que l'acceptation sociale de la discipline qui est menacée.

Crédibilité, optimisme, transparence et confiance

Le grand public ne fait aucune différence entre les chevaux utilisés en tant que partenaires de loisir et ceux utilisés à des fins de compétition. De même, il ne fait pas non plus de distinction entre les disciplines ni entre les activités réglementées et contrôlées ou non par la FEI. La crédibilité, l'optimisme, la transparence et la confiance font partie des principaux facteurs influençant la SLO. Si la société considère que ces facteurs sont réunis, la filière ou l'organisation peut fonctionner sans problème et les compétitions équestres, par exemple, peuvent avoir lieu. En revanche, si ce n'est pas le cas et si les gens n'ont pas confiance, si la filière ou l'organisation n'est pas crédible et manque de transparence, alors la société s'opposera à celle-ci.

Des résultats d'enquête sans équivoque

Des enquêtes menées par la FEI ont mis en évidence la nécessité d'agir et de prendre le sujet au sérieux. En résumé, 67 % des répondants sont d'avis que le cheval n'apprécie pas d'être utilisé à des fins sportives, le rapport des personnes actives dans le monde des sports équestres étant ici de 50-50. Dans une autre enquête menée auprès de 27 710 membres de la communauté équestre issus de 116 pays, des doutes ont été exprimés concernant toutes les disciplines, l'endurance arrivant toutefois en tête avec 73 %, suivie de l'attelage et du concours complet (68 %) ainsi que des courses hippiques et du saut d'obstacles (67 %). Parmi les parties prenantes des sports équestres, 78 % ont déclaré que les normes de protection animale devaient impérativement être améliorées.

FEI/Leanjo de Koster

De la musique forte, un public frénétique, des obstacles étroitement construits – dans quelle mesure les manifestations d'attelage en salle sont-elles respectueuses des chevaux ? En photo : le meneur suisse d'attelage à quatre chevaux Jérôme Voutaz lors de l'épreuve de Coupe du monde à Leipzig (GER) en janvier 2023.

La Protection suisse des animaux observe

En Suisse, la Protection suisse des animaux PSA s'intéresse depuis plusieurs années déjà aux sports équestres. Elle publie tous les ans un rapport sur les manifestations équestres organisées en Suisse. Lors de ses visites inopinées sur les terrains de concours, la PSA évalue aussi bien le comportement des cavalières et cavaliers (ou meneuses et meneurs) sur le paddock de détente que leur manière de traiter le cheval durant les épreuves. Il y a deux ans, les éloges étaient plutôt rares pour les meneuses et meneurs suisses. Des images peu flatteuses avaient alors marqué les esprits et la PSA avait exigé des améliorations, lesquelles ont déjà pu être constatées au cours des derniers mois.

Un dialogue ouvert et constructif

D'autres débats menés à l'occasion du FEI Driving Forum concernaient également des aspects très techniques, par exemple : l'épreuve de dressage doit-elle se dérouler sur une carrière de 40 × 80 mètres ou de 40 × 100 mètres ? Faut-il rabaisser le poids minimal des calèches marathon ? Des sujets concernant les trois disciplines, c'est-à-dire le dressage, le marathon et la maniabilité, ont également été abordés, un peu de temps étant toujours prévu pour les discussions. Malgré tout, de l'extérieur, certains ont eu l'impression que la place accordée aux discussions était insuffisante, que celles-ci manquaient d'ampleur et de profondeur et ne pouvaient donner lieu à des décisions mûres et fondées en faveur du bien-être équin et de la pérennité de l'attelage.

L'équitation étant déjà un sport marginal en soi, les différentes disciplines n'ont plus qu'un poids moindre. Afin de ne pas devoir céder à un large public, les acteurs de la filière équine qui, en fin de compte, sont tous dans le même bain devraient s'efforcer de tirer sur la même corde. Le plus important à ce sujet est sans doute la recherche d'un dialogue ouvert, constructif et avant tout orienté vers des solutions plaçant – sans concession – le bien-être du cheval au centre des préoccupations.

Nicole Basieux

Nayla Stössel reçoit la plaque d'écurie d'or de l'OFFA

Lors de la 38e édition du salon du cheval de l'OFFA, Nayla Stössel, membre du comité de la FSSE, s'est vu décerner la plaque d'écurie d'or de l'OFFA. En tant que présidente du CSIO de Saint-Gall, elle organise ce concours de saut d'obstacles depuis 2013, marquant ainsi les sports équestres de son empreinte en Suisse orientale, dans tout le pays et au niveau international, et ce depuis dix ans.

« Avec son engagement de longue date pour le développement des sports équestres nationaux et internationaux, Nayla Stössel métrite sans aucun doute la 36e plaque d'écurie d'or », de cela, Estela-Maria Hummel, présidente du salon du cheval de l'OFFA, en est convaincue. Cela fait dix ans que Nayla Stössel, qui a grandi à Niederteufen, occupe la fonction de présidente du CSIO. Durant cette période, Nayla Stössel a déjà relevé de nombreux défis, constate Estela-Maria Hummel : « A titre d'exemple, elle ne s'est laissée abattre ni par les décisions prises lors de la pandémie de coronavirus, ni par des conditions météorologiques extrêmes. »

Les sports équestres nationaux et internationaux tiennent à cœur de Nayla Stössel également en dehors de son activité au CSIO de St-Gall : en effet, elle est engagée depuis de nombreuses années au sein du comité de la Fédération Suisse des Sports Equestres (FSSE) et de la Fédération équestre européenne (EEF). Avec la plaque d'écurie d'or de l'OFFA, les responsables du salon du cheval de l'OFFA rendent également honneur à l'engagement de Nayla Stössel dans le projet « Sportvision Ost » (« vision sport est »), qui prévoit la création d'un centre équestre national en Suisse orientale. « Nayla investit beaucoup d'énergie et de cœur dans la création d'un tel site en Suisse orientale, ce que nous apprécions beaucoup dans la région », a déclaré Estela-Maria Hummel.

La plaque d'écurie d'or de l'OFFA est décernée à des personnalités ayant rendu des services particuliers pour le bien-être du cheval ou dans le domaine des sports équestres. Cette plaque a été décernée pour la première fois en 1986, et c'est Fredy Knie sen., directeur du cirque national suisse Knie et fondateur du dressage en liberté, qui en a été le premier bénéficiaire.

OFFA

Michael Huwiler

Nayla Stössel, membre du comité FSSE, a reçu la plaque d'écurie d'or de l'OFFA.

Des chiens et des chevaux

Ce sont les meilleurs amis de l'homme et pourtant, leur nature ne pourrait pas être plus différente. On parle ici des chiens et des chevaux. Lorsqu'ils se rencontrent, cela produit souvent des situations à risque par ignorance ou par manque de compréhension de l'autre. C'est pourquoi des gens de chevaux et des propriétaires de chiens se sont associés pour publier une brochure d'information commune – pour une bonne cohabitation sans accident.

Daniel Müller

Les chiens sont des prédateurs et les chevaux sont des animaux de fuite. Ces traits de caractère fondamentalement différents dont les propriétaires de chiens en particulier ne sont pas toujours conscients recèlent un potentiel de conflit explosif lors de rencontres dans l'espace public. Or, cela n'est pas inéluctable, car les détenteurs de chevaux et les propriétaires de chiens sont des amis des animaux et de la nature qui souhaitent profiter du temps passé avec leur animal. En collaboration avec la Société Cynologique Suisse (SCS), et la Zentralschweizerischen Kavallerie- und Pferdesportverband (ZKV), la Fédération Suisse des Sports Equestres (FSSE) a donc produit une nouvelle brochure de sensibilisation.

Des illustrations artistiques et amusantes présentent les situations potentiellement dangereuses et décrivent des ébauches de solutions non conflictuelles. Qu'il s'agisse d'un parapluie ouvert, d'un chien qui grogne dans le sous-bois ou d'un joggeur accompagné d'un chien qui s'approche rapidement par l'arrière – si personne ne veut du mal à la cavalière ou au cavalier, le problème que ces situations posent au cheval n'est souvent pas reconnu.

Il en va de même pour les cavalières et les cavaliers : si nous faisons preuve de bienveillance et de compréhension à l'égard des chiens et de leurs maîtres, nous pourrons cohabiter en toute harmonie dans l'espace public. Si toutes les personnes concernées respectent certaines règles de base, la promenade dans la nature ne se transformera pas en un véritable parcours du combattant. Il suffit de se saluer aimablement sachant qu'une attitude positive et décontractée est ressentie par nos animaux, ce qui crée les meilleures conditions possibles pour une rencontre pacifique. Nous adaptons notre vitesse, nous observons et nous essayons d'interpréter correctement la situation et de réagir en conséquence. Nous nous efforçons d'éviter les situations à risque et si cela se produit malgré tout, la meilleure solution consiste à garder son calme.

Ces conseils très concrets et bien d'autres sont décrits dans la brochure « Chevaux et chiens » qui peut être obtenue gratuitement auprès de la FSSE ou être téléchargée en ligne.

Cornelia Heimgartner

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure « Chevaux et chiens » auprès de la FSSE ou la consulter en ligne et la télécharger sur le site web de la FSSE.

«Je referais la formation continue!»

Dans la filière équine, il existe aujourd'hui divers métiers et désormais également de très bonnes formations professionnelles continues. L'une d'entre-elles est la formation professionnelle supérieure de spécialiste de la filière équine. Trois personnes qui ont suivi cette formation continue enrichissante nous livrent leurs impressions.

Tribune de l'Organisation du monde du travail (OrTra) Métiers du cheval et Informa

Nora Jeker

Devenez spécialiste de la filière équine – par amour pour le cheval.

«*Bulletin*»: Pourquoi as-tu décidé de suivre une formation professionnelle supérieure de spécialiste de la filière équine?

Denise Riggenbach (DR): Après cinq ans d'expérience professionnelle dans la filière équine, je voulais avoir un papier officiel qui me distingue en tant que spécialiste. J'avais déjà une grande expérience dans le domaine de la détention des chevaux, mais la formation m'a attirée sachant qu'elle aborde de nombreux autres thèmes comme l'enseignement, le marketing et la communication, la comptabilité et la direction opérationnelle d'une exploitation équestre.

Thomas Järmann (TJ): Par intérêt personnel pour la formation continue. Ce sont surtout les modules gestion d'une exploitation ainsi que formation d'apprentis qui m'intéressaient.

Leonhard Risch (LR): Le Haras national d'Avenches, mon employeur, m'avait parlé de cette formation continue et cela m'a beaucoup intéressé. Je voulais à nouveau sortir de ma zone de confort et mettre à profit mes connaissances actuelles tout en apprenant de nouvelles choses.

Quelle orientation as-tu choisie et pourquoi?

DR: J'ai choisi l'orientation «soins et services» car elle met l'accent sur la gestion d'une exploitation sachant que les domaines de la détention des chevaux, le marketing et l'enseignement aux enfants et aux cavaliers de loisir et de sport ambitieux sont

Nora Jeker

Les conseils personnalisés de l'expert enrichissent le cours.

également au premier plan. Pour l'orientation «monte classique», je n'avais pas les chevaux me permettant de répondre aux exigences.

TJ: La «monte classique» m'accompagne depuis que j'ai commencé à monter de façon intensive depuis l'âge de 12 ans environ. C'est bien sûr le saut d'obstacles qui m'a fasciné en premier lieu. Il existe certainement de nombreuses méthodes différentes pour former les chevaux. Et pourtant, je pense que la plupart des méthodes se réfèrent d'une certaine manière à la «monte classique», ou plus exactement qu'elles sont basées sur elle.

LR: A mon époque, lors de la formation continue de spécialiste de la filière équine, on pouvait choisir l'une des cinq orientations suivantes: «monte classique», «soins et services», «attelage», «western/chevaux d'allure» et «chevaux de course». J'ai décidé de suivre l'orientation «attelage» car c'est mon métier, que j'ai de nombreuses années d'expérience et que je cherchais un nouveau défi dans cette discipline. De plus, nous étions la première promotion de l'orientation «attelage», ce qui représentait un attrait supplémentaire pour moi.

Quel est l'aspect de la formation continue qui t'a fait le plus progresser?

DR: Pour moi, l'un des plus grands défis a été de travailler certains thèmes de manière autonome et de me les approprier. Nous avons bien entendu été également soutenus par nos enseignants, mais il n'était pas possible de renoncer à l'autoapprentissage intensif. Avec le recul, je dois cependant dire que cela a plus de valeur que lorsqu'on reçoit tout sur un plateau d'argent. De mon point de vue, les matières comptabilité et enseignement étaient les plus intéressantes.

TJ: Les modules étaient en fait tous très intéressants et instructifs. Mais pour moi, j'ai surtout profité des parties pratiques dans le dressage, le concours complet, la formation de jeunes chevaux ainsi que le saut. Mais j'ai aussi beaucoup appris au niveau de la théorie, surtout dans les domaines de la gestion du personnel, du marketing, de la méthodologie et de la didactique ainsi que de la gestion d'entreprise. La formation continue m'a apporté de précieux conseils et m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances.

LR: J'ai pu d'une part acquérir de nombreuses compétences en dehors du cheval dans divers domaines théoriques que je

Dans la partie pratique de la spécialisation « équitation classique », les futurs spécialistes sont entraînés par des professionnels réputés – par exemple par Christian Pläge pour le dressage.

n'avais pas approchés dans mon activité actuelle ou mon apprentissage professionnel, et d'autre part, j'ai beaucoup profité de l'expansion de mon réseau. Cela m'a permis de tirer de nouveaux enseignements et d'avoir de nouveaux aperçus tout en m'ouvrant de nouvelles portes, même si je travaillais déjà depuis longtemps dans la filière équine.

Qu'est ce qui t'a plu dans la formation continue ?

DR : Les échanges entre nous, les professionnels, était très intéressants. Dans ma classe parallèle, il y avait des spécialistes des chevaux d'allure. Ce « Röstigraben » entre les différentes montes s'est avéré très enrichissant et nous a prouvé qu'il pouvait être franchi. Nous avons beaucoup appris les uns des autres. Même les matières les plus arides et plutôt théoriques avaient leur raison d'être et elles devenaient très passionnantes lorsqu'on s'y immergeait. Dans le module « enseignement », nous avons eu un peu de mal avec l'élaboration des plans de leçons – mais cela s'apprend.

TJ : J'ai trouvé tous les modules très instructifs et dans tous les domaines, j'ai pu apprendre quelque chose.

LR : J'aime enseigner et j'ai donc pris beaucoup de plaisir à l'enseignement des leçons. En outre, j'ai beaucoup apprécié tous les modules permettant de combiner la théorie et la pratique.

Quels sont les défis auxquels tu as été confronté(e) ?

DR : Au début, c'est surtout toute l'organisation qui m'a donné du fil à retordre. C'était un véritable défi de s'organiser pour les trois jours d'école d'affilée par mois avec les chevaux à Berne, les cours à Zollikofen,

Nora Jeker

Avenches ou Berne, et quelquefois des examens après toute une journée d'école. Mais avec le temps, ça a très bien fonctionné.

LR: Il est certain que les matières scolaires que j'avais déjà abordées dans le cadre de mon apprentissage étaient un peu moins passionnantes au premier abord. Mais j'ai toujours pu en tirer quelque chose. Les matières pratiques me conviennent mieux que les matières plus théoriques, ce qui ne veut pas dire que le contenu n'était pas intéressant, mais cela fait plutôt partie de ma nature. Je préfère la pratique et l'action.

A qui recommanderais-tu cette formation continue?

DR: A tous les professionnels qui souhaitent approfondir la thématique de notre métier. Même après l'obtention du diplôme de spécialiste, il existe des possibilités de formations continues et de cours. Les échanges avec des personnes partageant les mêmes intérêts est un grand plus sachant que l'objectif consiste à éviter à notre branche de faire du sur place et à inciter tout le monde à tirer à la même corde.

TJ: A tous ceux qui veulent se perfectionner et qui ont la possibilité de former des apprentis ou de diriger une exploitation.

LR: A toutes les personnes qui souhaitent évoluer dans différentes disciplines de la filière équine. Cette formation offre des possibilités de perfectionnement et d'avancement dans notre métier et le plus grand nombre devrait en profiter.

Referais-tu la formation continue de spécialiste de la filière équine?

DR: Oui, absolument. Certes, toute formation peut être encore améliorée, mais il s'agit ici d'un brevet de formation professionnelle supérieure. On peut donc exiger et attendre quelque chose des participants. L'expérience et les nouvelles connaissances qu'on a pu y acquérir ont enrichi mon travail quotidien et m'ont également donné de l'assurance. La manière dont la formation a changé et s'est améliorée me réjouit, car cela la rend encore plus attractive pour les professionnels.

TJ: Oui, je la referais sans hésiter. Nous étions une super classe.

Le niveau des participant(e)s était relativement élevé puisque la plupart avait déjà monté des épreuves de niveau M dans le sport équestre. Cela a poussé tout le monde à s'améliorer et à apprendre de nouvelles choses, ce qui était vraiment super.

LR: Pour moi, le fait de ne pas savoir exactement ce qui m'attendait a certainement été un avantage. La formation était relativement chronophage et je suis plutôt de nature à agir qu'à m'asseoir sur les bancs d'école. Cela étant, cette formation m'a permis d'acquérir de très nombreuses connaissances et je suis très heureux de l'avoir suivie.

Nicole Basieux

SPEZIALIST:IN Pferdebranche
www.pferdeberufe.ch

La prochaine formation débute en août

L'attente ne sera pas longue pour les personnes qui s'intéressent à la formation continue de spécialiste de la filière équine. En effet, celle-ci débutera en août 2023. Elle prévoit les orientations «soins et services» et «monte classique» ainsi que «chevaux d'allure» si la demande est suffisante. L'orientation «monte western» sera proposée en été 2025.

Pour de plus amples informations:
pferdeberufe.ch > Formation professionnelle supérieure

HAFL

L'accès au pré toute l'année est un critère important pour la satisfaction de la clientèle.

Comment améliorer la satisfaction des clients en matière de détention des chevaux en pension

Depuis 2016, et selon les statistiques d'Identitas, entre 35 000 et 40 000 changements d'emplacement ont été enregistrés par année pour les équidés. Une partie de ces changements d'emplacement s'explique par des transferts entre les exploitations de reproduction, d'élevage et de formation, ainsi que par des achats et des importations, mais une grande partie est due à un changement d'écurie de pension. Quelles sont les raisons qui conduisent à changer d'écurie de pension et où y a-t-il un potentiel d'optimisation en matière de satisfaction des clients ?

Tribune de la Haute école des sciences agronomiques forestières et alimentaires (HAFL)

Alors que la population des équidés présentait un taux de croissance annuel d'environ 4 % entre 2002 et 2012, celui-ci représentait moins de 1 % entre 2012 et 2022. Parallèlement, de nombreux agriculteurs ont reconnu le potentiel de la filière équine et ils ont investi dans le secteur d'exploitation de la pension pour chevaux. Or, comme pour tous les services qui connaissent une stagnation au niveau de la demande, la pression de la concurrence s'est accrue dans le domaine de la pension pour chevaux.
Un travail de semestre, effectué à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), a permis de déterminer les raisons qui poussent à changer d'écurie de pension. Pour ce faire, un sondage a été effectué en 2022 auprès de plus de 200 propriétaires de chevaux. Des experts ont également été interviewés. Les personnes interrogées provenaient de toute la Suisse et la moitié d'entre elles avait entre 30 et 49 ans. Plus de 90 % des personnes interrogées étaient des femmes. Parmi les personnes interrogées, 30 % possédaient des franches-montagnes et 30 % des demi-sang. Les 40 % restants possédaient des chevaux d'autres races (p. ex. des arabes, des islandais, des races baroques, des races western, etc.). Par conséquent, l'utilisation des chevaux était également très hétérogène. L'enquête a révélé que plus de la moitié des propriétaires de chevaux interrogés ont changé d'écurie de pension au cours des deux dernières années. Et si on tient compte des cinq dernières années, plus de 80 % des personnes interrogées ont déjà changé au moins une fois d'écurie.

Les raisons d'un changement d'écurie de pension

D'une part, les exigences en matière d'infrastructure, mais aussi les capacités financières des propriétaires peuvent évoluer. Dans 9 % des cas, la meilleure infrastructure de la nouvelle écurie était la raison invoquée pour le dernier changement d'écurie.

HAFL

Lors du cours « Communication et marketing » de la formation spécifique et indépendant de la profession (FBA) Equigarde®, les propriétaires d'écuries apprennent comment gérer les pensionnaires de manière professionnelle.

Pour 6 % des personnes interrogées, le changement d'écurie s'expliquait par un trop mauvais rapport qualité-prix dans l'écurie précédente, sachant néanmoins que le rapport qualité-prix doit être considéré au niveau régional. A proximité des grandes villes, on peut généralement facturer plus pour la même prestation que dans des régions rurales reculées. De par les échanges entre propriétaires, de l'indication des prix sur internet et dans les annonces, les écuries de pension ont une certaine transparence de prix. C'est pourquoi les écuries de pension plus onéreuses peuvent voir leur clientèle diminuer à long et à moyen terme. La solution qui s'offre à l'exploitant de l'écurie de pension qui voudrait y remédier par une réduction des prix dépend de nombreux facteurs différents comme par exemple la charge des intérêts.
D'autre part, de nombreux changements d'écurie sont motivés par du mécontentement concernant la détention des chevaux. 12 % des personnes interrogées ont indiqué qu'elles n'étaient pas satisfaites de la manière dont l'écurie était gérée (nettoyage, alimentation). 11 % d'entre elles expliquent

BFH-HAFL | Zollikofen

également leur dernier changement d'écurie par le fait que les chevaux n'allaient pas suffisamment au pré, particulièrement en hiver. Les autres raisons citées étaient une manière inappropriée de traiter les chevaux (10 %) et des connaissances lacunaires sur les chevaux (8 %). Il est étonnant de constater que dans 13 % des cas, la mauvaise communication du gérant a été déterminante pour le changement d'écurie. Or, chaque exploitant d'écurie peut améliorer la gestion de l'écurie, la connaissance des chevaux et la communication sans devoir investir des sommes importantes dans la construction de nouvelles infrastructures. Pour ce qui est de la communication avec les propriétaires de chevaux, il est, dans tous les cas, préférable que l'exploitant de l'écurie dispose de connaissances spécifiques approfondies. Cela étant, les doléances d'un propriétaire de chevaux ne sont pas toutes justifiées. Il est donc important que le propriétaire de l'écurie puisse défendre sa position de manière crédible et fondée. Cependant, si le fossé entre les souhaits des clients et l'offre existante des exploitants d'écuries est trop profond, un changement d'écurie peut être la meilleure solution pour toutes les parties concernées.

Près de 20 % des changements étaient motivés par un déménagement. Donc, les changements d'écurie ne peuvent pas être tous mis sur le compte de compétences insuffisantes des exploitants d'écurie ou des infrastructures.

Critères à prendre en compte lors du choix d'une écurie de pension

Les exigences posées à une écurie de pension sont différentes, car tous les clients n'ont pas besoin de la même infrastructure, de la même forme de détention ou des mêmes services supplémentaires. On a toutefois constaté que pour 57 % des personnes interrogées, un accès régulier au pré est particulièrement important. En outre, un peu plus de la moitié ont également indiqué que les possibilités de balades constituaient un critère important. Par ailleurs, 25–40 % des sondés ont déclaré que les infrastructures, les services complets au cheval, la communauté et la bonne réputation de l'écurie étaient importants. La gestion de l'alimentation et un personnel d'écurie compétent ont aussi souvent été mentionnés dans les remarques. En revanche, le prix de la pension n'a étonnamment été indiqué comme critère particulièrement important que dans 14 % des cas. Cela peut s'expliquer par le fait que les personnes pondèrent leurs attentes en matière de prix en fonction des exigences relatives à l'infrastructure.

Mesures publicitaires

L'enquête a également permis de déterminer comment les propriétaires de chevaux ont trouvé leur écurie de pension actuelle. Il s'est avéré que pour plus de la moitié des personnes interrogées, le choix s'est fait suite à la recommandation de connaissances. Donc, comme pour beaucoup d'autres prestations de service, le bouche-à-oreille reste la meilleure des publicités. Ce résultat est également ressorti des entretiens avec les experts. La réputation d'une écurie de pension est influencée par divers facteurs. Une grande compétence profession-

HAFL

Une bonne gestion de l'écurie est un des critères de satisfaction de clients.

nelle et la capacité à communiquer correctement ses décisions et ses actions contribuent donc très fortement à la bonne réputation. Près de 16 % des sondés ont trouvé l'écurie de pension à la suite de recherches sur Internet qui les ont dirigés vers le site web de l'écurie de pension. Pour les grandes écuries de pension en particulier, avoir un site internet est donc une bonne possibilité de publicité. De même, 7 % ont choisi l'écurie par le biais des réseaux sociaux (Facebook, Instagram).

Optimiser l'acquisition et la fidélisation des clients

L'acquisition et la fidélisation de la clientèle vont de pair dans le cadre de la détention des chevaux de pension. Lorsque les clients sont mécontents, les fluctuations augmentent et la réputation de l'écurie de pension en souffre. L'investissement dans de nouveaux éléments d'infrastructure peut représenter un avantage en particulier pour attirer de nouveaux clients. Par contre, en ce qui concerne la fidélisation à long terme de la clientèle, il n'est toutefois pas certain que cela ait des effets importants. Les clients savent d'emblée quelles sont les infrastructures à disposition. De plus, l'investissement dans de nouveaux éléments d'infrastructure serait passible d'augmenter le prix de la pension, ce qui pourrait pousser la clientèle existante à changer d'écurie de pension. Quoi qu'il en soit, il est important que l'infrastructure existante soit bien entretenue.

Même si l'exploitant de l'écurie a suivi une formation agricole, une formation continue spécifique aux chevaux est vivement recommandée sachant que ces derniers ne jouent qu'un rôle secondaire dans la formation agricole. L'étude présentée prouve que la fidélisation de la clientèle des écuries de chevaux de pension peut être améliorée durablement grâce à des connaissances approfondies et une bonne communication.

Jan Kocher, Lydia Rüegsegger,
David Raemy, Conny Herholz

Annonce

Amazones : les sportives équestres « en lutte avec le sexe fort »

Au début du XXe siècle, l'équitation était une affaire d'hommes. Les pionnières du sport de compétition suisse allaient changer durablement la donne.

Regards sceptiques sur un fait pour le moins inhabituel : Renée Schwarzenbach lors d'une reconnaissance de parcours à Thoune, 1930

Bibliothèque centrale de Zurich, collection graphique et archives photographiques, droits d'auteur : Alexis Schwarzenbach

En 2019, les femmes représentaient en moyenne plus de 80 % des participants aux concours suisses. Or, il y a une centaine d'année, le sport de compétition était encore réservé aux militaires – c'est-à-dire aux membres d'une institution excluant catégoriquement les femmes. Conformément à la « spécificité d'une armée de milice », les concours permettaient aux cavaliers et à leurs « confédérés » d'exercer des « activités hors du service et de se former ». A partir de 1903, les « civils » furent certes également autorisés à participer à des épreuves de saut d'obstacles de plus de 1,30 mètres via les « licences de gentlemen » de l'Association des Sociétés Suisses de Courses de chevaux, mais ces licences étaient réservées aux hommes, les femmes ne pouvaient ni demander ces autorisations, ni donc se mesurer en compétition aux cavaliers bourgeois ou militaires.

Coup d'envoi pour les cavalières de compétition suisses

Les cavalières suisses pouvaient uniquement affronter d'autres femmes dans le cadre des dits « concours pour amazones ». Une telle épreuve fut d'ailleurs organisée pour la première fois en 1913 au Concours Hippique de Lucerne. Comme l'indique le quotidien « Der Bund », elle fut suivie avec beaucoup d'intérêt par le public. Ce premier concours pour femmes était toutefois loin de témoigner de l'esprit pionnier des sports équestres suisses. En effet, en Allemagne, en France et aux Etats-Unis, les « concours pour amazones » faisaient déjà partie du programme des compétitions depuis des années. C'est aussi pourquoi la plupart des cavalières de l'épreuve « amazone » de Lucerne venaient de l'étranger, la Bâloise Elisabeth Walter étant alors la seule participante suisse.

« L'âge d'or » de l'équitation amazone

Un an seulement après la grande première de l'épreuve d'équitation féminine à Lucerne, la Première Guerre mondiale vint couper court à ces débuts tardifs, mais néanmoins prometteurs. Il faudra alors attendre 1920 pour que les compétitions reprennent avec la même intensité que dans les années d'avant-guerre. L'équitation en amazone a connu son âge d'or durant les années 20. De plus en plus de « concours amazone » furent alors organisés et le nombre des participantes suisses ne cessa d'augmenter. Un changement s'amorça également au niveau des conventions du sport. Alors que dans les années 1910, il était encore impensable pour une femme de se montrer en public autrement que sur une selle amazone, au cours de la décennie suivante, « en même temps que le jazz s'est établi chez nous, la selle pour hommes a été reconnue comme une selle également pratique et chic pour les amazones ». Dès lors, les « concours pour amazones » furent répartis en deux groupes : une épreuve pour les cavalières en amazone, une autre pour les cavalières montant sur une selle pour hommes.

Les femmes restent entre elles

Bien que les amazones suisses ne se soient lancées que tardivement dans les concours hippiques féminins internationaux, ce sont toutefois des cavalières helvétiques qui ont marqué la compétition dans les années 1920 et 1930 : Renée Schwarzenbach, Annelies Stoffel et Marussia Häcky. Renée Schwarzenbach et Annelies Stoffel ont même représenté la Suisse lors des quatre épreuves de Coupe des nations réservées aux femmes et en ont remporté deux. Malgré ces succès sportifs, les femmes restèrent toutefois entre elles, seuls les « concours pour amazones » leur étant alors ouverts.
Les débuts de la participation des femmes à des compétitions suisses furent donc marqués par la séparation des sexes, une pratique qui perdura encore bien au-delà de la deuxième moitié du XXe siècle avec les championnats d'Europe de saut d'obstacles féminins. Parallèlement, dans les années 1920, la tendance inverse vers la mixité des sexes en compétition, telle qu'on la connaît aujourd'hui, commença à se développer.

Des femmes détenteuses de « licences de gentlemen »

A partir de 1926, les femmes eurent enfin la possibilité de demander une « licence de gentlemen » et donc de participer aux concours jusqu'ici réservés aux officiers et aux hommes bourgeois. Cette décision fut

prise par le comité directeur de l'Association des Sociétés suisses de Courses de chevaux lors de sa réunion de mai. La discussion avait été lancée suite à un fait absolument dans l'air du temps: «des femmes avaient demandé à obtenir des licences de gentlemen». Conscientes du fait qu'en tant que femme, il était impossible d'obtenir une telle licence, et malgré les dispositions en vigueur, certaines cavalières avaient donc déposé une demande. L'organisation de compétitions mixtes est donc à mettre au compte des amazones. Cet acte rebelle dans ses principes fut perçu par les présidents de l'Association des Sociétés suisses des Chevaux de course comme un acte moderne et «tout à fait dans l'air du temps». Les efforts d'émancipation du mouvement pour les droits des femmes avaient donc également trouvé un écho dans les sports équestres – et ne se heurtèrent qu'à peu de résistance.
Avec leurs parcours dans les épreuves mixtes, les femmes détenteuses d'une «licence de gentlemen» furent loin de confirmer le mythe du «sexe faible». Elles contredirent au contraire l'idée de l'infériorité des femmes, et ce de manière concrète, visible et mesurable. Leurs succès sportifs lors des épreuves mixtes firent d'ailleurs «sensation» au niveau international. Ce terme fut même repris par le quotidien «Der Bund» pour qualifier la victoire de l'amazone danoise au Grand Prix de la ville de Lucerne en 1939. Lilian Wittmack avait «terrassé» non seulement les cavaliers civils masculins, mais également toute l'armée des officiers.

Des cavalières «sages» ou des amazones émancipées?

Les performances des cavalières, aussi bien dans les épreuves réservées aux amazones qu'en concurrence directe avec les hommes, eurent un impact direct sur la perception des femmes et de leurs capacités. L'égalité sportive indéniable entre les sexes poussa alors la presse à conclure «que dans certains sports, les femmes devaient être considérées comme les égales des hommes» ou «que la cavalière de compétition moderne n'était en aucun cas inférieure à ses concurrents masculins». A partir du milieu des années 1920, les concours, jusqu'alors considérés comme des manifestations sportives mettant en scène «le culte de la nation en armes masculine» devant un large public, se transformèrent en évènements de popularisation de la «nouvelle Eve» ou de la «sportive» moderne.
Mais attention: considérer l'évolution des sports équestres féminins comme un signe sportif précurseur du droit de vote des femmes, de l'égalité salariale ou des débats actuels sur le genre serait un peu exagéré. Les sports équestres en général et les sports équestres suisses en particulier n'ont en aucun cas été des porte-étendards de l'émancipation des femmes. Car, bien que dans les années 1920 et 1930, les amazones aient déjà prouvé qu'elles étaient capables de rivaliser avec les hommes, ce n'est qu'en 1952 qu'elles furent autorisées à participer aux Jeux Olympiques dans la discipline dressage – soit 52 ans après la première participation des femmes aux épreuves de golf et de tennis. De même, les amazones n'ont le droit de participer aux Coupes des nations «régulières» que depuis 1952. Il fallut même ensuite attendre 13 ans, c'est-à-dire 1965, pour que Monica Bachmann devienne la première cavalière suisse à représenter le pays lors d'une de ces Coupes des nations.

Noemi Steuerwald

Archives Max E. Ammann / FEI

Annelies Stoffel sur une selle pour homme, Renée Schwarzenbach sur une selle amazone. Photo prise après leur victoire à la Coupe des nations des amazones de 1930 à Stresa (ITA)

A propos de l'auteure

Noemi Steuerwald est doctorante à l'Institut d'histoire de l'Université de Berne.
Dans sa thèse, elle étudie l'histoire des femmes dans les sports équestres en Allemagne et en Suisse. Le projet vise à retracer l'évolution des sports équestres du point de vue de l'histoire des genres et à montrer l'influence des réseaux internationaux, par exemple de la FEI, sur celle-ci.
Les lettres, albums photos ou journaux intimes de cavalières, dont malheureusement peu sont répertoriés dans les archives publiques, constituent une source importante de ce projet de thèse.
Si vous êtes en possession de tels documents (période 1850 à 1950) et que vous souhaitez les mettre à la disposition du projet, n'hésitez pas à contacter l'auteure:
noemi.steuerwald@unibe.ch

FEI/Richard Juillart

Lors de la finale de la Coupe du monde à Omaha (USA), Andrin Müller termine à une excellente troisième place chez les hommes – sur un cheval prêté par l'Allemagne.

Secrétariat

Procès-verbal de l'Assemblée des membres FSSE

Date : samedi 1er avril 2022, 10h00
Lieu : remise des chars FSSE, Berne

1. Accueil

Damian Müller, président de la FSSE, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

1.2 Constatation du quorum

Les délégués ont reçu, conformément aux statuts, la convocation à l'Assemblée des membres avec l'ordre du jour et tous les documents y relatifs. Le président constate formellement que :

- le quorum est atteint, la majorité des associations membres et des voix étant présente au début de l'assemblée ;
- la répartition des voix a été annexée à la convocation ;
- les votes se feront à main levée pour autant que le vote à bulletin secret ne soit pas exigé par la majorité des voix ;
- Natalie Zehnder, assistante de direction, est chargée de la rédaction du procès-verbal ;
- Bruno Invernizzi, membre de la direction en charge de la formation et du sport de masse, est en charge du bureau de vote.

	Total	Présentes au début
Associations	30	20
Voix	130	107
– dont associations	123	101
– dont comité	7	6
Majorité absolue (moitié +1)	66	54
Majorité des associations (moitié +1)	62	51

Les associations suivantes ont présenté leurs excuses :
Association Suisse du Cheval Islandais (IPV-CH), Association Suisse des Amazones (ASA), Equitation de travail Suisse (ARSETS), Association Suisse de Médecine équine (ASME), HIPPOLINI Section Suisse, Fédération d'élevage Cheval Suisse (CHS), Swiss Polo Association (SPA), National Reining Horse Association Switzerland (NRHA), Swiss Quarter Horse Association (SQHA), Association Suisse de Voltige (ASV).

2. Désignation des scrutateurs

Damian Müller, président FSSE :
Pascal Burkard, représentant de la FER, est proposé pour la partie droite de la salle, table du comité inclue, et Sven Friesecke, chef de la discipline Reining, est proposé pour la partie gauche de la salle. Tous deux sont désignés par l'assemblée.

3. Approbation du procès-verbal

3.1 Procès-verbal de l'assemblée d'automne des membres du 22 octobre 2022

Damian Müller, président FSSE :
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Notre FSSE – développements actuels

4.1 Actualités

Damian Müller, président FSSE :
Damian Müller explique que les actualités de ces dernières semaines ont une fois de plus démontré l'importance de la confiance mutuelle. Cela ne s'applique pas seulement à la place financière suisse, mais également à l'ensemble de la filière équine. Une communication transparente et une manière d'agir proactive doivent permettre de prouver que la FSSE est digne de confiance. En tant que fédération faîtière, elle a besoin de la confiance des associations membres, et c'est la communauté équine dans son ensemble qui doit gagner la confiance du grand public. Pour y parvenir, il faut une stratégie claire et des valeurs vécues au quotidien. La société a changé et le cheval n'a plus le même rôle qu'autrefois dans l'armée et l'agriculture. Aujourd'hui, l'emploi du cheval dans le sport et les loisirs n'est plus automatiquement accepté. Le public doit donc être confiant dans le fait que le bien-être du cheval est toujours au premier plan. Pour cela, on a également besoin de la confiance des politiques qui, à leur tour, influencent l'opinion publique. Des lois claires et des règlements allant dans le sens du bien-être du cheval sont nécessaires, tout comme des déclarations claires selon lesquelles la FSSE et tous ceux qui s'occupent des chevaux les appliquent et les respectent. Avec la tolérance zéro en matière de protection des animaux, la FSSE donne un signal très clair et il convient de rappeler à cet endroit que la FSSE dispose de règlements et que la protection des animaux existe en Suisse. Celui qui sort de ce cadre enfreint la notion de tolérance zéro. C'est le crédo de la FSSE sachant que les officiels ont besoin d'une fédération faîtière fiable afin qu'ils puissent bénéficier de son soutien et de sa protection lorsque week-ends après week-ends, ils appliquent et font respecter les règlements. Cela permet aussi de créer la confiance dans le sport équestre, dans la fédération et vis-à-vis de la filière équine. Dans ce contexte, lors des sorties à cheval, il ne faut pas oublier les autres, comme les autres sportifs, les officiels, les promeneurs qui tous méritent le respect et un mot aimable. C'est ce que prescrivent les principes éthiques de la FSSE qui doivent également être appliqués par tous, afin d'instaurer et de maintenir la confiance, tout à fait dans le sens du « Spirit of Sport » de Swiss Olympic.
La FSSE n'est pas la seule à se pencher sur le thème du bien-être des animaux. Dans le monde entier, les fédérations de sport équestre s'engagement pour assurer l'avenir de ce sport. Dans ce domaine, la FSSE doit encore mieux se mettre en réseau et utiliser les synergies existantes, au-delà des frontières nationales et des disciplines sportives. Cela étant, les associations membres ont également une part de responsabilité à assumer. Ce n'est qu'ensemble que l'on peut garantir des perspectives d'avenir au sport équestre en Suisse.
Tous doivent s'adapter en permanence aux nouvelles situations sans pour autant jeter par-dessus bord ce qui a fait ses preuves. Pour la FSSE, l'année 2023 est placée sous le signe du changement. D'une part, la direction sera réorganisée. Après un processus de recrutement intensif et passionnant mené par la commission de recrutement et accompagné par une consultante professionnelle en matière de ressources humaines, les candidats potentiels ont également été examinés sur toutes les coutures lors des évaluations. On pense pouvoir communiquer dans les prochains jours à ce sujet.
D'autre part, les élections générales de renouvellement de toutes les commissions et des comités techniques des disciplines auront lieu cet été. Jusqu'à fin mars, les personnes intéressées ont pu déposer leur candidature pour les postes bénévoles au sein de la FSSE. Le grand nombre de réponses a montré que de nombreuses personnes souhaitent s'engager pour l'avenir du sport équestre en Suisse, ce qui réjouit beaucoup Damian Müller et l'ensemble du comité. Le comité de nomination dirigé par Nayla Stössel s'entretiendra les prochaines semaines avec les candidates et les candidats pour émettre ensuite des recommandations à l'attention du comité. En août 2023, ce dernier élira les membres des commissions et des comités techniques. Le nouveau mandat débutera le 1er octobre 2023 et il durera quatre ans.
Le président adresse ici un merci tout spécial à la direction avec Evelyne Niklaus et Bruno Invernizzi, mais également à tout le secrétariat à Berne. Tous font un travail remarquable dans la situation actuelle difficile en tirant tous à la même corde lors de ce processus de changement. Tout comme le comité, il est impressionné par cet énorme engagement qui ne va pas de soi.

Pour conclure, il tient à évoquer le prochain temps fort de la saison : la semaine prochaine, l'élite mondiale se retrouvera aux USA, à Omaha, pour y disputer la finale de la Coupe du monde. La Suisse y est représentée par sept athlètes, à savoir les trois cavaliers de saut Martin Fuchs, Pius Schwizer et Edouard Schmitz, et les quatre voltigeuses et voltigeurs Nadja Büttiker, Danielle Bürgi, Lukas Heppler et Andrin Müller. D'autres moments forts suivront dans toutes les disciplines.
Damian Müller invite tout le monde à afficher son soutien en tant que supporter du sport équestre, de la fédération et donc de la Suisse. Ensemble, tous peuvent porter le partenariat entre l'homme et le cheval qui rend notre sport si unique, vers un avenir radieux. Ou, pour revenir au monde de la finance et pour reprendre la devise du fondateur de la banque Friedrich Wilhelm Raiffeisen : « Ce qu'une personne seule ne peut pas faire, plusieurs le peuvent. »

Evelyne Niklaus, directrice a.i. de la FSSE :
Evelyne Niklaus informe sur les différentes grandes manifestations. Les championnats du monde d'endurance aux EAU sont déjà terminés et la finale de la Coupe du monde se déroule actuellement à Omaha. Des nombreux championnats de la relève dans toute l'Europe, à savoir le CE de saut à Milan et le CE de dressage ainsi que de para-dressage en automne à Risenbeck feront également partie des temps forts. Enfin, les championnats du monde des attelages à deux et des poneys auront aussi lieu cet automne.
Les préparatifs pour Paris 2024 sont déjà en cours. Il est très difficile pour tout le monde d'obtenir des billets.

Bruno Invernizzi, formation et sport de masse FSSE :
Bruno Invernizzi informe que depuis la mi-janvier et jusqu'à ce jour, divers entretiens ont été menés avec des chefs techniques, des acteurs de la filière équine ainsi qu'avec Swiss Olympic et l'OFSPO. Son but consiste à commencer à écrire le concept de la formation et du sport de masse à partir de la mi-mai. De nombreuses mesures d'accompagnement ont déjà été prises pour l'avenir. Dans ce contexte, la gestion des clubs est un projet important.
Bruno Invernizzi explique le projet « Club Management » sachant que le leadership, l'acquisition de membres, la gestion financière, le sponsoring ainsi que les questions juridiques sont tout aussi importants que les victoires. Les membres des comités des clubs sportifs suisses doivent aujourd'hui relever de nombreux défis. La formation « Club Management » les aide, ainsi que le club, à y faire face en acquérant des connaissances techniques et de gestion approfondies dans un environnement d'apprentissage stimulant, tout en renforçant l'avenir des clubs.
La formation comprend une trentaine d'heures de modules interdisciplinaires en ligne avec la possibilité de déterminer soi-même le degré d'approfondissement d'un thème en fonction des responsabilités et des domaines d'activité. De plus, deux journées en présentiel, organisées par la FSSE ou l'une des organisations partenaires de Swiss Olympic, permettent d'obtenir des informations supplémentaires spécifiques à la discipline sportive et d'encourager le réseautage entre personnes partageant les mêmes intérêts.
La formation aboutit à un certificat qui, nous l'espérons, aura bientôt une certaine pertinence dans le CV des jeunes, sachant qu'il atteste d'un savoir-faire en matière de gestion, mais également d'une expérience de direction. Au cours des prochains mois, la FSSE informera régulièrement sur la formation. De plus amples détails sur le « Club Management » figurent sur le site Internet de Swiss Olympic.

4.2 Evolution de la FSSE
Nayla Stössel, comité FSSE :
Nayla Stössel explique la suite de la procédure concernant le site jobs.fnch.ch et la réorganisation des comités techniques et des commissions. Le comité de nomination est composé de Nayla Stössel, qui en assure la présidence, de Pierre Brunschwig, de Franz Häfliger et d'Evelyne Niklaus.
Les dossiers reçus vont maintenant être examinés et les candidats seront contactés pour des entretiens qui auront lieu à partir du mois de juin. S'il est important de tenir compte des critères tels que la géographie, la langue et le genre, le plus important consiste à trouver des personnes compétentes pour les comités techniques et les commissions. Les associations régionales seront consultées à ce sujet.
Le 23 août 2023, les CT et les commissions seront élus par le comité. Ensuite, le 13 septembre 2023, tous les élus qui entreront en fonction le 1er octobre 2023 se réuniront pour une séance d'introduction.

Cornelia Heimgartner, secrétariat FSSE :
Cornelia Heimgartner présente la stratégie de contenu de la FSSE, élaborée en collaboration avec l'entreprise Neustadt. L'image des gens de chevaux en Suisse doit être renforcée. Dans la stratégie de contenu, il s'agit avant tout de fournir à toutes les personnes de nos trois groupes d'interlocuteurs (les personnes intéressées par le sport de compétition, les personnes intéressées par le cheval et le grand public) des informations pertinentes pour elles. Les thèmes qui intéressent les trois groupes de personnes sont très nombreux. Ce n'est que dans une dernière étape que l'on décidera du canal de publication.
L'évaluation du sondage effectué auprès des cavalières et des cavaliers non organisés est encore en cours.

5. Rapports annuels 2022
Damian Müller, président FSSE :
Le rapport annuel a été publié en ligne.

5.1 Rapport annuel 2022 du président – approbation
Peter Zeller, vice-président FSSE :
Le rapport annuel du président est approuvé à l'unanimité.

5.2 Rapports annuels 2022 des autres membres du comité – approbation
Damian Müller, président FSSE :
Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

5.3 Rapports annuels 2022 des disciplines et commissions – approbation
Damian Müller, président FSSE :
Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

5.4 Rapports annuels 2022 de la juridiction de la fédération – approbation
Damian Müller, président FSSE :
Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

6. Finances
6.1 Présentation des comptes annuels 2022
Gisela Marty, comité FSSE :
Gisela Marty commente le compte annuel 2022. La FSSE clôture l'année avec une perte de plus de CHF 22 313.– alors qu'un petit bénéfice de CHF 2296.– avait été budgété. La différence s'explique de la manière suivante :
Sport en général – il a fallu intégrer une réserve pour la TVA au cas où celle-ci devrait être payée ultérieurement.
Organes de la fédération – recettes supplémentaires dues aux amendes et moins de dépenses sachant que moins de contrôles de dopage ont été effectués.
Secrétariat – en ce qui concerne les recettes liées aux manifestations, la FSSE n'a pas encore atteint le niveau d'avant les années de pandémie. Dans le domaine de la communication, on a déjà investi dans la stratégie 2030, et un fonds constitué à cet effet a été dissout.

Au final, on enregistre une diminution des dépenses de CHF 24 403.–.
Immeuble/A.O./amortissements/finances/ impôts – on enregistre ici un dépassement de CHF 68 7128.–, résultant d'une perte comptable de CHF 87 417.– qui n'a pas pu être budgétée. Il s'agit de pertes non réalisées dues aux mauvais résultats en Bourse de l'année dernière qui n'ont rien à voir avec le CS.

Origine des fonds :
Comme aucune recette provenant du paquet de stabilisation (18,3 % en 2021) n'a été comptabilisée pour l'année 2022, les recettes en pourcentage ont été plus élevées qu'en 2021 dans les domaines suivants :
– SO/OFSPO/PluSport +7,7 %
– taxes et prestations de service +7,6 %
Les autres domaines ne présentent que de petits décalages.

Utilisation des fonds :
Ici aussi, le paquet de stabilisation disparaît (12,5 % en 2021).
– Pour le sport, on enregistre une augmentation de 2,4 %.
– Pour le secrétariat, une augmentation de 3,1 %.
– Pour le personnel, une augmentation de 3,5 %.
– Charges financières +1,2 %.
Les autres postes sont tous inférieurs à 1 %.

Simone Reiss, présidente SWRA :
Elle demande pourquoi les dépenses de communication ont doublé.

Gisela Marty, comité FSSE :
Les dépenses sont plus élevées car des mesures de communication supplémentaires ont été prises en rapport avec la Stratégie 2030. Ce surcroît de dépenses a été compensé par des dissolutions de fonds (provisions).

6.2 Rapport de l'organe de révision
Hans-Rudolf Burkhard, expert-comptable diplômé de PWC :
La révision a eu lieu en février 2023 et étant donné il s'agit d'une révision restreinte, aucune recommandation directe d'acceptation n'est donnée. Cependant, selon PWC, les comptes sont en ordre et peuvent être acceptés en l'état.

6.3 Approbation des comptes annuels 2022
Gisela Marty, comité FSSE :
Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

6.4 Octroi de la décharge
Gisela Marty, comité FSSE :
Les membres du comité et les titulaires des fonctions ne peuvent pas voter.
La décharge est octroyée à l'unanimité au comité et aux titulaires des fonctions.

6.5 Réglementation des taxes et redevances
Gisela Marty, comité FSSE :
La réglementation des taxes et redevances pour 2024 n'a pas subi d'adaptation au niveau du contenu et seul le mode correction a été supprimé pour les dernières adaptations.
La réglementation des taxes et redevances est approuvée à l'unanimité.

7. Elections
7.1 Organe de révision PricewaterhouseCoopers AG
Damian Müller, président FSSE :
Le comité propose de réélire l'organe de révision PricewaterhouseCoopers AG.
L'organe de révision PricewaterhouseCoopers AG est reconduit à l'unanimité pour une année supplémentaire.

8. Distinctions
8.1 Adieux aux officiels et distinctions des sportifs
Damian Müller, président FSSE :
Le président souhaite clore l'année écoulée par un hommage aux personnes disparues l'année dernière. Les participants se lèvent pour observer une minute de silence en mémoire et en l'honneur de ces personnes.

Damian Müller, président FSSE :
Sandra Wiedmer, directrice de longue date de la FSSE, est remerciée comme il se doit.

Franz Häfliger, comité FSSE :
Il honore et prend congé de tous les officiels qui se sont retirés l'année dernière, la plupart en raison de leur âge.
Sans leur engagement infatigable, le sport équestre ne pourrait pas exister sous cette forme.

9. Calendrier
9.1 Prochaine assemblée d'automne des membres – samedi 28 octobre 2023

9.2 Prochaine assemblée ordinaire des membres – samedi 20 avril 2024

10. Echange de vues
La parole n'est pas demandée.
Fin de l'assemblée : 11h30
Berne, 1er avril 2022
Le président : Damian Müller
La rédactrice du procès-verbal :
Natalie Zehnder, assistante de direction

Comptes annuels	Actuel 01.01.2022 31.12.2022	Budget 2022	Déviation Actuel / Budget 2022	Actuel 01.01.2021 31.12.2021
	CHF	CHF	CHF	CHF
1. Sport				
Charges générales Sport	-727'425	-591'500	-135'925	-1'047'507
Produits généraux Sport	1'531'102	1'460'000	71'102	1'308'698
Général Sport	***803'677***	***868'500***	***-64'823***	***261'191***
Charges JO et JEM	-367'866	-507'941	140'075	-313'894
Produits JO et JEM	267'866	407'941	-140'075	217'385
JO et JEM	***-100'000***	***-100'000***	***0***	***-96'509***
Charges promotion de la relève et J+S	-512'262	-541'767	29'505	-481'323
Produits promotion de la relève et J+S	208'729	229'767	-21'039	172'129
Promotion de la relève et J+S	***-303'534***	***-312'000***	***8'466***	***-309'194***
Charges formation brevets/licences	-450'480	-405'000	-45'480	-418'607
Produits formation brevets/licences	800'438	778'500	21'938	746'601
Formation brevets/licences	***349'958***	***373'500***	***-23'542***	***327'994***
Disciplines				
Dressage Elite	*-147'694*	*-157'333*	*9'639*	*-142'176*
Dressage U25	*-32'117*	*-20'000*	*-12'117*	*-1'071*
Dressage Jeunes Cavaliers	*-71'094*	*-30'000*	*-41'094*	*-68'259*
Dressage Juniors	*-50'171*	*-32'000*	*-18'171*	*-56'211*
Dressage Children	*-2'042*	*0*	*-2'042*	*-667*
Dressage Poney	*-50'638*	*-26'000*	*-24'638*	*-44'677*
Dressage Sport divers	*-162'299*	*-8'500*	*-153'799*	*-156'467*
Dressage Sport	-516'056	-273'833	-242'223	-469'527
Dressage Administration	-11'905	-23'567	11'662	-8'908
Dressage Technique	-22'083	-30'000	7'917	-13'064
Charges Dressage	**-550'044**	**-327'400**	**-222'643**	**-491'499**
Produits Dressage	**369'564**	**147'000**	**222'564**	**311'063**
Dressage	***-180'480***	***-180'400***	***-79***	***-180'437***
Saut Elite	*-675'130*	*-592'000*	*-83'130*	*-543'246*
Saut Jeunes Cavaliers	*-179'212*	*-120'000*	*-59'212*	*-196'582*
Saut Juniors	*-298'886*	*-120'000*	*-178'886*	*-287'577*
Saut Children	*-127'067*	*-93'000*	*-34'067*	*-82'168*
Saut Poney	*-82'049*	*-20'000*	*-62'049*	*-76'767*
Saut Sport divers	*-322'611*	*-115'000*	*-207'611*	*-336'392*
Saut Sport	-1'684'955	-1'060'000	-624'955	-1'522'733
Saut Administration	-70'596	-64'000	-6'596	-48'823
Saut Technique	-22'881	-35'000	12'119	-22'137
Charges Saut	**-1'778'432**	**-1'159'000**	**-619'432**	**-1'593'693**
Produits Saut	**1'169'819**	**550'000**	**619'819**	**984'540**
Saut	***-608'613***	***-609'000***	***387***	***-609'153***

Comptes annuels	Actuel 01.01.2022 31.12.2022	Budget 2022	Déviation Actuel / Budget 2022	Actuel 01.01.2021 31.12.2021
	CHF	CHF	CHF	CHF
Concours Complet Elite	*-333'878*	*-146'185*	*-187'693*	*-263'654*
Concours Complet Jeunes Cavaliers	*-42'367*	*-40'000*	*-2'367*	*-38'921*
Concours Complet Juniors	*-18'777*	*-37'000*	*18'223*	*-27'447*
Concours Complet Poney	*0*	*-5'000*	*5'000*	*0*
Concours Complet Sport divers	*-226'605*	*-54'000*	*-172'605*	*-295'418*
Concours Complet Sport	-621'626	-282'185	-339'441	-625'440
Concours Complet Administration	-11'594	-20'815	9'221	-11'016
Concours Complet Technique	-4'378	-6'000	1'622	-41
Charges Concours Complet	**-637'598**	**-309'000**	**-328'598**	**-636'497**
Produits Concours Complet	**473'690**	**145'000**	**328'690**	**472'538**
Concours Complet	***-163'908***	***-164'000***	***92***	***-163'959***
Attelage à un cheval	*-36'613*	*-37'600*	*987*	*-19'874*
Attelage à deux chevaux	*-18'179*	*-22'000*	*3'821*	*-37'511*
Attelage à quatre chevaux	*-16'840*	*-23'200*	*6'360*	*-15'302*
Jeunes atteleurs	*-17'085*	*-8'000*	*-9'085*	*-5'906*
Attelage Poney	*-29'477*	*-29'700*	*223*	*-54'011*
Attelage Sport divers	*-155'488*	*-47'500*	*-107'988*	*-86'030*
Attelage Sport	-273'682	-168'000	-105'682	-218'634
Attelage Administration	-25'223	-40'500	15'277	-37'511
Attelage Technique	-13'645	-8'000	-5'645	-10'081
Charges Attelage	**-312'549**	**-216'500**	**-96'049**	**-266'226**
Produits Attelage	**130'773**	**34'000**	**96'773**	**83'791**
Attelage	***-181'776***	***-182'500***	***724***	***-182'435***
Endurance Elite	*-44'557*	*-53'400*	*8'843*	*-42'100*
Endurance Jeunes Cavaliers+Juniors	*-450*	*-8'100*	*7'650*	*0*
Endurance Sport divers	*-34'699*	*-5'000*	*-29'699*	*-27'672*
Endurance Sport	-79'705	-66'500	-13'205	-69'771
Endurance Administration	-16'381	-6'500	-9'881	-6'965
Endurance Technique	-2'758	-2'000	-758	-1'194
Charges Endurance	**-98'844**	**-75'000**	**-23'844**	**-77'930**
Produits Endurance	**48'909**	**25'000**	**23'909**	**28'000**
Endurance	***-49'935***	***-50'000***	***65***	***-49'930***
Voltige Elite	*-38'792*	*-41'100*	*2'308*	*-46'250*
Voltige Juniors	*-61'389*	*-38'400*	*-22'989*	*-44'335*
Voltige Sport divers	*-66'864*	*-21'100*	*-45'764*	*-48'243*
Voltige Sport	-167'045	-100'600	-66'445	-138'827
Voltige Administration	-600	-400	-200	-993
Voltige Technique	-8'268	-6'000	-2'268	-11'273
Charges Voltige	**-175'913**	**-107'000**	**-68'913**	**-151'094**
Produits Voltige	**99'394**	**30'000**	**69'394**	**74'078**
Voltige	***-76'520***	***-77'000***	***480***	***-77'015***

Comptes annuels	Actuel 01.01.2022 31.12.2022	Budget 2022	Déviation Actuel / Budget 2022	Actuel 01.01.2021 31.12.2021
	CHF	CHF	CHF	CHF
Reining Elite	*-7'400*	*-23'000*	*15'600*	*-5'000*
Reining Jeunes Cavaliers+Juniors	*-10'650*	*-14'700*	*4'050*	*0*
Reining Sport divers	*-19'786*	*-8'000*	*-11'786*	*-47'750*
Reining Sport	-37'835	-45'700	7'865	-52'750
Reining Administration	-1'434	-4'000	2'567	-250
Reining Technique	0	-300	300	0
Charges Reining	**-39'269**	**-50'000**	**10'731**	**-53'000**
Produits Reining	**23'000**	**20'000**	**3'000**	**23'000**
Reining	***-16'269***	***-30'000***	***13'731***	***-30'000***
Para-Dressage Elite	*-35'699*	*-40'500*	*4'801*	*-29'748*
Para-Dressage Sport divers	*-12'667*	*-34'300*	*21'633*	*-7'212*
Para-Dressage Sport	-48'366	-74'800	26'434	-36'960
Para-Dressage Administration	-20'122	-10'800	-9'322	-4'462
Para-Dressage Technique	0	-1'000	1'000	0
Charges Para-Dressage	**-68'488**	**-86'600**	**18'112**	**-41'423**
Produits Para-Dressage	**48'500**	**66'600**	**-18'100**	**21'500**
Para-Dressage	***-19'988***	***-20'000***	***12***	***-19'923***
Tétrathlon	*-10'713*	*-17'310*	*6'597*	*-7'325*
Tétrathlon Sport divers	*-3'670*	*-4'640*	*970*	*-19'680*
Tétrathlon Sport	-14'383	-21'950	7'567	-27'005
Tétrathlon Administration	-4'403	-7'450	3'047	-1'920
Tétrathlon Technique	-700	0	-700	0
Charges Tétrathlon	**-19'486**	**-29'400**	**9'914**	**-28'925**
Produits Tétrathlon	**2'000**	**2'400**	**-400**	**2'000**
Tétrathlon	***-17'486***	***-27'000***	***9'514***	***-26'925***
Charges Sport	-5'738'655	-4'406'108	-1'332'547	-5'601'617
Produits Sport	5'173'784	3'896'208	1'277'576	4'445'322
SPORT	***-564'871***	***-509'900***	***-54'971***	***-1'156'295***
2. Organes de la FSSE				
Charges Membres	-367'049	-359'000	-8'049	-285'257
Produits Membres	528'788	540'000	-11'212	466'070
Membres	***161'739***	***181'000***	***-19'261***	***180'813***
Charges Juridiction de la fédération	-5'348	-3'000	-2'348	-794
Produits Juridiction de la fédération	39'201	0	39'201	8'888
Juridiction de la fédération	***33'853***	***-3'000***	***36'853***	***8'094***
Charges Comité	**-80'033**	**-99'000**	**18'967**	**-82'394**

Comptes annuels	Actuel 01.01.2022 31.12.2022	Budget 2022	Déviation Actuel / Budget 2022	Actuel 01.01.2021 31.12.2021
	CHF	CHF	CHF	CHF
Charges Révision/Finances	**-22'390**	**-21'000**	**-1'390**	**-15'477**
Commissions				
Charges COVET	-140'665	-180'000	39'335	-117'618
Produits COVET	13'048	15'000	-1'952	19'918
COVET	***-127'617***	***-165'000***	***37'383***	***-97'700***
Charges COMED	**0**	**-1'000**	**1'000**	**0**
Charges COREGL	**-444**	**-1'000**	**556**	**-460**
Charges COEX	**-4'683**	**-5'000**	**317**	**-4'942**
Charges COFB	***-3'114***	***-7'000***	***3'886***	***-10'471***
Charges organes de la FSSE	-623'724	-676'000	52'276	-517'413
Produits organes de la FSSE	581'036	555'000	26'036	494'876
ORGANES DE LA FSSE	***-42'687***	***-121'000***	***78'313***	***-22'538***
3. Secrétariat				
Produits taxes brevets/licences	**2'233'644**	**2'228'000**	**5'644**	**2'065'755**
Charges Registre des chevaux de sport	-205'890	-222'000	16'110	-217'791
Produits Registre des chevaux de sport	1'272'338	1'319'000	-46'662	1'260'485
Registre des chevaux de sport	***1'066'448***	***1'097'000***	***-30'552***	***1'042'694***
Produits taxes manifestations	**111'144**	**116'000**	**-4'856**	**89'693**
Charges Bulletin	-328'919	-351'000	22'081	-318'427
Produits Bulletin	193'059	224'000	-30'941	187'340
Bulletin	***-135'860***	***-127'000***	***-8'860***	***-131'087***
Charges Centrale des imprimés	-8'773	-8'000	-773	-5'586
Produits Centrale des imprimés	13'623	18'500	-4'877	17'652
Centrale des imprimés	***4'850***	***10'500***	***-5'650***	***12'066***
Charges Communication	-145'025	-70'000	-75'025	-73'760
Produits Communication	13'297	10'000	3'297	10'083
Communication	***-131'728***	***-60'000***	***-71'728***	***-63'677***
Charges Projets	*-49'381*	*-10'000*	*-39'381*	*-57'088*
Produits Projets	*135'207*	*5'900*	*129'307*	*53'459*
Projets	***85'826***	***-4'100***	***89'926***	***-3'630***

Comptes annuels

	Actuel 01.01.2022 31.12.2022	Budget 2022	Déviation Actuel / Budget 2022	Actuel 01.01.2021 31.12.2021
	CHF	CHF	CHF	CHF
Charges taxes d'engagements en ligne (ONS)	-85'132	-80'000	-5'132	-71'111
Produits taxes d'engagements en ligne (ONS)	1'486	1'000	486	1'774
Taxes d'engagements en ligne (ONS) (sans compte de transfert)	***-83'647***	***-79'000***	***-4'647***	***-69'337***
Charges taxes FEI (compte de transfert)	-257'127	0	-257'127	-104'665
Produits taxes FEI (compte de transfert)	257'127	0	257'127	104'665
Taxes FEI (compte de transfert)	***0***	***0***	***0***	***0***
Autre charges opérationnelles	**-390'388**	**-475'000**	**84'612**	**-310'142**
Charges personnel	**-1'867'878**	**-1'838'390**	**-29'487**	**-1'728'303**
Charges Secrétariat	-3'081'386	-3'054'390	-26'996	-2'782'206
Produits Secrétariat	3'973'799	3'922'400	51'399	3'686'240
SECRÉTARIAT	***892'413***	***868'010***	***24'403***	***904'033***
4. Immeuble/Rés. Extra./Amortissements/Finances				
Résultat Immeuble	-17'861	-8'076	-9'785	-14'696
Résultat extraordinaire	-72	0	-72	622'946
Amortissements	-174'517	-200'738	26'220	-200'819
Résultat financier	-101'081	-16'000	-85'081	-17'608
IMMEUBLE/RÉS. EXTRA./AMORT./FINANCES	***-293'531***	***-224'814***	***-68'718***	***389'823***
Charges impôts	-13'635	-10'000	-3'635	-85'279
Perte (-) / Excédent (+)	**-22'313**	**2'296**	**-24'608**	**29'744**

Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Bilan en CHF

	au 31.12.2022	au 31.12.2021
ACTIFS		
Liquidités	5'639'431	6'700'830
Débiteurs	220'067	96'579
Débiteurs divers	362'308	349'055
Stocks	288'871	334'278
Actifs transitoires	334'240	136'688
Actifs circulants	**6'844'917**	**7'617'430**
Immobilisations financières	1'374'202	1'576'729
Biens mobiliers	247'563	302'780
Biens immatériels	372'219	206'398
Actifs immobilisés	**1'993'984**	**2'085'907**
ACTIFS	**8'838'901**	**9'703'337**
PASSIFS		
Créanciers	372'686	543'046
Créanciers divers	92'215	358'996
Passifs transitoires	3'664'778	3'788'438
Capital étranger à court terme	**4'129'679**	**4'690'480**
Provisions	43'000	43'000
Capital étranger à long terme	**43'000**	**43'000**
Fonds	**0**	**0**
Capital étranger et fonds	**4'172'679**	**4'733'480**
Capital lié	3'157'354	3'438'676
Captial libre	1'508'868	1'531'181
Capital d'organisation	**4'666'222**	**4'969'857**
PASSIFS	**8'838'901**	**9'703'337**

Comité

Directives concernant l'établissement du calendrier des manifestations de la FSSE

1. Bases

1.1 Règlements FSSE (édition 2007, y compris les modifications ultérieures)

1.2 Statuts FSSE (édition 2010, y compris les modifications ultérieures)

1.3 Règlement d'organisation (édition 2019, y compris les modifications ultérieures)

2. Calendrier des grandes manifestations

2.1 Responsabilité

Secrétariat FSSE sur mandat du comité.

2.2 Définition des grandes manifestations

En tenant compte des priorités ci-dessous en cas de collisions, les grandes manifestations sont :

1. JO, Championnats du monde, Championnats d'Europe, CIO
2. CI Elite, Jeunes Cavaliers et Juniors
3. Championnats suisses (CS)
4. Championnat suisse des chevaux CH
5. Places qualificatives pour le CS Saut Elite

2.3 Annonce des grandes manifestations (selon point 2.2), collisions

Rappel du secrétariat FSSE par courriel aux organisateurs de grandes manifestations, afin que les dates de l'année suivante soient annoncées au secrétariat FSSE, jusqu'au **31 août.** En même temps, ces manifestations doivent être inscrites sur le portail OAS pour les propositions en ligne sur https://my.fnch.ch, afin que les organisateurs environnants puissent s'orienter un peu. Ils recevront la mention « provisoire » jusqu'à l'approbation par les directoires des disciplines et le comité.

Pour les places qualificatives pour le Championnat suisse Saut, le délai d'annonce est limité au **15 août** selon la directive séparée pour l'organisation des épreuves qualificatives pour le Championnat suisse de Saut Elite. Les manifestations internationales de niveau 5* de la discipline de saut doivent être annoncées selon les directives de la FEI au plus tard le 1er mai de l'année précédente à la FEI. Les dates sont ensuite transmises aux directoires des disciplines. En cas de collisions, celles-ci statuent sur la procédure à suivre en tenant compte des priorités fixées au point 2.2 et, le cas échéant, des dates traditionnelles/usuelles de la manifestation concernée.

Le droit de priorité n'est valable que si les dates sont annoncées dans les délais.

Une grande manifestation peut demander l'accord pour plusieurs années, si celle-ci peut prouver ce besoin et s'il s'agit de la date traditionnelle.

En principe, pour les manifestations internationales, une garantie bancaire ou un paiement d'avance du montant correspondant aux frais de la FEI et de la FSSE est à fournir à la FSSE. Le comité de la FSSE peut accorder des exceptions.

2.4 Approbation du calendrier des grandes manifestations

Par le comité.

3. Calendrier de l'ensemble des manifestations

3.1 Responsabilité

Secrétariat FSSE sur mandat des associations régionales.

3.2 Période de planification

15 mois (du 1.1. de l'année à venir jusqu'au 31.3. de l'année suivante).

25 mois pour les manifestations FEI de niveau 5*.

3.3 Priorité

Distribution du calendrier des grandes manifestations approuvé par le comité aux associations régionales jusqu'à fin septembre et en même temps publication sur le site de la FSSE https://info.fnch.ch.

Le calendrier des grandes manifestations constitue la base du calendrier de l'ensemble des manifestations. Les grandes manifestations sont prioritaires par rapport aux autres manifestations en cas de collisions de dates. Cependant, les dates/manifestations traditionnelles seront prises en compte.

3.4 Etablissement du calendrier des manifestations, collisions

Tous les organisateurs – affiliés à une association régionale ou non – sont priés de saisir les propositions directement par le portail en ligne OAS sur https://my.fnch.ch dans leur compte personnel de ce portail jusqu'au **15 octobre au plus tard.** Ceci est valable pour toutes les manifestations ayant au moins une épreuve dans une discipline reconnue par la FEI. Par la suite, toutes ces manifestations sont coordonnées par les différentes associations régionales et transmises **jusqu'à début décembre au plus tard** au secrétariat de la FSSE afin qu'elles puissent être libérées.

3.5 Publication du calendrier de l'ensemble des manifestations

Ensuite, le calendrier de l'ensemble des manifestations est transmis aux associations régionales pour approbation, afin que les éventuelles collisions de dates puissent être réglées, puis ce calendrier est publié dans le premier « Bulletin » de la nouvelle année.

4. Manifestations

Toutes les manifestations (à l'exclusion des grandes manifestations) doivent être annoncées aux associations régionales concernées.

5. Taxe d'annulation de la manifestation

Si une manifestation inscrite au calendrier n'a pas lieu, l'organisateur doit établir par écrit qu'il a pris toutes les mesures requises pour que la manifestation puisse se dérouler mais qu'en raison de circonstances particulières (perte d'un sponsor, mauvaises conditions météorologiques, etc.), celle-ci n'a pu avoir lieu. Cette règle vaut en particulier pour l'inscription de plusieurs manifestations par le même organisateur pour plusieurs week-ends différents.

Si l'organisateur ne peut établir les faits selon le paragraphe précédent, l'association régionale concernée, respectivement la FSSE pour les manifestations internationales, prélève une taxe d'annulation dont le montant est fixé chaque année par l'assemblée des membres de la FSSE. La taxe reste acquise à l'organe concerné.

L'appréciation des circonstances particulières est du ressort de l'association régionale concernée, respectivement de la FSSE pour les manifestations internationales. La décision est définitive.

La taxe d'annulation pour les manifestations internationales est due dans tous les cas.

6. Annonce tardive de manifestations, extension des catégories des épreuves, ajournements

Si d'autres manifestations sont annoncées au secrétariat FSSE après la communication des dates par les associations régionales, l'association régionale concernée est compétente pour approuver ou refuser leur déroulement, l'extension envisagée ou l'ajournement prévu, après pourparlers avec d'éventuelles autres associations régionales concernées. La décision est définitive.

Si aucun accord n'est trouvé entre les associations régionales concernées, la manifestation annoncée ultérieurement, l'extension des caté-

gories des épreuves ou l'ajournement est considéré(e) comme non approuvé(e).
L'annonce tardive de manifestations, l'extension des catégories des épreuves et les ajournements doivent être annoncés à l'association régionale responsable pour approbation (et non pas au secrétariat FSSE).
Pour les manifestations annoncées tardivement et approuvées par l'association régionale concernée, une taxe supplémentaire pour annonce tardive au calendrier des manifestations doit être versée à l'association régionale concernée. Le montant de cette taxe est fixé chaque année par l'assemblée des membres de la FSSE. La taxe supplémentaire pour annonce tardive est prélevée par l'association régionale concernée et reste acquise à cette dernière. L'association régionale concernée peut, dans certains cas, exonérer la taxe d'annonce tardive.
L'ajournement à une autre date de manifestations annoncées doit également être soumis à l'association régionale concernée pour approbation.
Les associations régionales sont tenues d'annoncer les manifestations ainsi que toute extension des catégories des épreuves et ajournements qu'elles ont approuvés ultérieurement au secrétariat FSSE.
Ces directives ont été approuvées par le comité le 23 février 2023. Elles remplacent toutes les publications antérieures et entrent en vigueur avec leur publication dans le « Bulletin » (édition 02/2022 du 22.5.2023).

Damian Müller, président FSSE

Secrétariat

Calendrier 2024 : inscription des manifestations

Les organisateurs d'épreuves équestres de toutes les disciplines sont priés d'annoncer les dates de leurs manifestations 2024 ainsi que le premier quart 2025 directement par le portail Avant-programmes en ligne OAS sur https://my.fnch.ch dans leur compte personnel de ce portail jusqu'au 15 octobre 2023 au plus tard. Ensuite, toutes ces manifestations seront coordonnées par les associations régionales concernées. Si vous n'êtes pas encore en possession d'un login, nous vous prions de vous adresser directement à Madame Caroline Frei, c.frei@fnch.ch.
Les associations membres d'importance nationale (ASCC, Western, Elevage-Loisir, Randonneurs, Endurance, Voltige, FSPC, IPV-CH, etc.) sont également priées d'annoncer leurs manifestations avec épreuves et disciplines spéciales par le portail mentionné ci-dessus.

Evelyne Niklaus, sportmanager FSSE

Ufficio

Calendario 2024 : iscrizione di manifestazioni

Gli organizzatori di manifestazioni equestri di tutte le discipline sono pregati di annunciare le date delle loro manifestazioni 2024 e del primo trimestre 2025 entro e non oltre il 15 ottobre 2023, tramite il portale online delle proposizioni OAS https://my.fnch.ch sotto il conto personale. In seguito, tutte le manifestazioni saranno coordinate tramite le rispettive associazioni regionali. Nel caso in cui non foste ancora in possesso di un login, vi preghiamo di voler contattare Caroline Frei: c.frei@fnch.ch.
Manifestazioni con gare e discipline speciali, di importanza nazionale, che sono coordinate da membri della FSSE (VSCR, Western, tempo libero, allevamento, Trekking, Endurance, Voltige, FSPC, IPV-CH, ecc.), sono anch'esse da annunciare tramite il portale online.

Evelyne Niklaus, manager sportivo FSSE

Calendrier des manifestations

Dates des grandes manifestations 2024

Les organisateurs des grandes manifestations qui n'ont pas encore envoyé leurs dates pour 2024 sont priés de les communiquer par écrit au secrétariat de la FSSE à l'attention de Madame Caroline Frei (c.frei@fnch.ch) **jusqu'au 31 août 2023 au plus tard** avec les indications suivantes : date et lieu ; discipline et catégorie ; le cas échéant, les épreuves prévues. Pour les places qualificatives pour le championnat suisse Saut élite, le délai d'annonce est limité au **15 août** selon la directive séparée pour l'organisation des épreuves qualificatives pour le championnat suisse de saut élite. En même temps, les manifestations avec des épreuves qualificatives pour le championnat suisse Saut élite doivent être inscrites dans le portail pour les propositions en ligne OAS sur https://my.fnch.ch, afin que tous les organisateurs nationaux soient informés de la saisie et que les collisions de dates puissent être évitées. Le secrétariat de la FSSE appose la mention « provisoire » sur ces manifestations jusqu'à leur approbation par les directoires et le comité.

Sont considérées comme grandes manifestations :
- les concours internationaux
- les championnats suisses (Elite, Y, J, Poney, Seniors, cat. R)
- le championnat suisse des chevaux CH
- les manifestations comportant une épreuve de qualification pour le championnat suisse de saut élite

Evelyne Niklaus, sportmanager FSSE

Liste des officiels

Nouveaux constructeurs de parcours d'attelage
Bernhard Urs, Rüdtligen
Décombaz Yann, Ollon
König Christof, Unterstammheim
Sidler Alexandra, Kernenried
Ulmann Reto, Hinterforst

Nouveaux présidents de jury d'attelage
Affrini Felix, Wädenswil
Rieder Beatrice, Horgen

Nouvelle candidat juge de dressage
Frauchiger Barbara, Berne

Nouvelle juge de dressage M
Lüthi Rébecca, Rümligen

Nouveau juge de dressage S grand tour
Häfliger Franz, Waldhäusern

Nouvelle présidente de jury et déléguée technique d'endurance
Ernst Frédérique, Moosleerau

Nouvelle juge d'endurance
Alber Romina, Wasterkingen

Nouvelles stewards d'endurance
Meile Regula, Balterswil
Stäubli-Kobel Tabea, Bettenhausen

Nouveaux candidats juge de saut
Crivelli Andrea, Bosco Luganese
Schimmel Crivelli Cornelia, Bosco Luganese

Nouveaux candidats constructeurs de parcours de saut
Gasser Julien, Prez-vers-Noréaz
Guignard Camille, Villars-sur-Glâne
Kleeb Steven, Matzingen
Koller Antonia, Abtwil
Robin Isabelle, Vandoeuvres
Scherz Anastasia, Avully
Widmer Julie, Avully

Nouveaux constructeurs de parcours cross I
Gasser Victor, Rafz
Studer Michel, Niederbipp

Equinella – détection précoce et annonce des maladies équines

Equinella a pour objectifs la surveillance et la détection précoce des maladies équines grâce à l'annonce régulière des cas de maladie et des symptômes.
Seules les maladies qui ne sont pas soumises à l'annonce obligatoire sont saisies via Equinella. Les épizooties soumises à l'annonce obligatoire en vertu de l'ordonnance sur les épizooties doivent toujours être annoncées directement au vétérinaire cantonal.

Weitere Informationen/Plus d'informations: www.equinella.ch

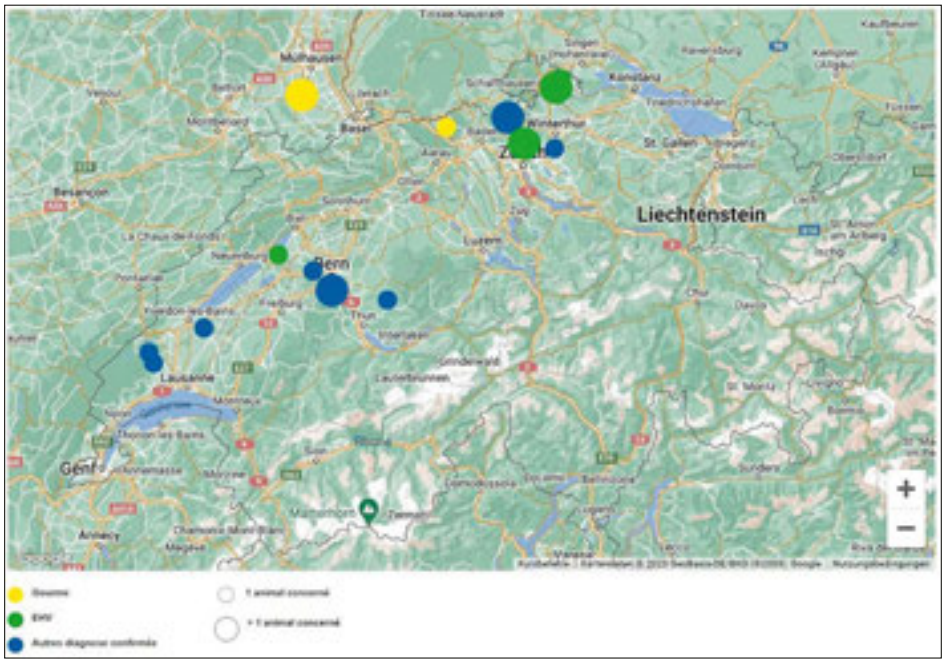

mad

La carte présente les cas de maladie qui ont été annoncés entre le 1er avril et le 10 mai 2023 via www.equinella.ch.

Annonce

Résultats des contrôles de médications

CS Schaffhausen SH, 3–5 mars 2023
CELINA VON WORRENBERG, Müller Valentina
ASCOLINO DE LA RESELLE CH, Mason Emily
TOP FOREVER IVY, Nischelwitzer Angelica
SATURIA DE ASGARD, Ducret Julie
DIOR VAN DE LUCASHOEVE, Rhyner Celestina

CS Corminboeuf FR, 4 mars 2023
FAKIR, Paolillo Flavia
COSIMA D'AL COUDERC, Gex Arnaud
UN TEAM D'OTHON, Sabic Anisa
MAXWELLTOWN MR OLIVER, Lessine Daphné

CS Oberriet SG, 8–12 mars 2023
CAPPUCINO V. WICHENSTEIN CH, Lenz Larina
SAKARA, Fatzer Jana
ISA VAN DE HEES, Triulzi Seraina
CONQUEST, Schläfli Jill

CD Volketswil ZH, 11–12 mars 2023
FLYER III, Vinzent Jasmin
EYECATCHER VON WORRENBERG, Bucher Lea
CONSTANTIN VM, Straub Rahel
RICHARD LOEWENHERZ II, Bolleter Martina
CHRISBREAKER FLYING, Bellinelli Giorgia

CS Roggwil BE, 16–19 mars 2023
IMPERIUM, Paradis Jeanne
MUSIC DE MUZE, Vögtli Fabienne Renée
CELLESTINO H, Muff Ariane
CANTO'S GIRL CAC CH, Gigandet Jimmy
CHIARA XXVII, Röthlisberger Marc

CS Holziken AG, 11–12 mars 2023
NOBLE SCALYPSO, Schuster Jana
HAWAII DE LA CENSE, Pichierri Moreno
COLLINO HCW CH, Läuffer Alex Julian
FLAME VI CH, Bucheli Fabian

CS Buchs ZH, 23–26 mars 2023
STAKKATA NW, Rüttimann Nadine
HURANO DU CHATELLIER, Altorfer Ariane
TEQUILA DU SUD, Haener Jana
NOBLE III, Heiniger Timo
NOVO CH, Schuster Jana

CS Egnach TG, 31 mars–2 avril 2023
NADA VI CH, Räss Jana
RG QUINTERO H CH, Nyikos Sibylle
GRIBOUILLE DELA CENSE, Beilhardt Alessia
MELCOM K., Moser Lars
NANTO II, NANTO II

CS Yverdon-les-Bains VD, 1er–2 avril 2023
BONITO G, Crausaz Sandy
ELITE IV CH, Gillabert Sylvia
QUANTA CURA II, Dias Shannon
CICERON FEVER WELL‹S, Quiquerez Mya
VIENNA SB, Widmer Julie

CS Wädenswil ZH, 7–10 avril 2023
DEVIL'S FIRST SEXY ZET Z, Charlotte von Wesel
PRINZ PEP B, Schrackmann Raphael
VERONE DE HUS Z, Joliat Gaëtan
ET VOILA D'ALLERIAT, Gretener Stefanie
RB KARISTO CH, Fischbacher Julia

CD Aarau AG, 15–16 avril 2023
KEEP ON SHINING, Huber Lisa
DEMANTUR, Bolliger Daniela
BAUMANN'S FIONA, Morf Elena Noémie Dominique
DIE MATHILDA, Ghilardi Olivia

Lors d'un contrôle effectué sur les chevaux pendant les concours mentionnés ci-dessus, aucune substance prohibée n'a été décelée.

COVET
LGC, Newmarket (GB)

Contact

Secrétariat FSSE
Papiermühlestrasse 40H, case postale 726
3000 Berne 22
Tél.: +41 31 335 43 43
www.fnch.ch

Heures d'ouverture
Lundi–vendredi
8.00–12.00, 13.30–17.00

Portails en ligne
my.fnch.ch
Payer des licences et taxes, gérer les données, inscription des chevaux et cavaliers/meneurs aux manifestations, inscription pour des examens de licence, consulter des résultats

info.fnch.ch
Rechercher des manifestations, des listes de départs et résultats, départs internationaux, cours de formation et personnes

Plateforme d'assistance
support.fnch.ch
Pour des organisateurs de manifestations de sports équestres et utilisateurs de «Rosson»

Ressorts
Départs à l'étranger
Tél.: +41 31 335 43 53, e-mail: aus@fnch.ch

Avant-programmes, calendrier des manifestations
Tél.: +41 31 335 43 50, e-mail: ver@fnch.ch

Imprimés
Tél.: +41 31 335 43 43, e-mail: info@fnch.ch

Finances
Tél.: +41 31 335 43 45, e-mail: buh@fnch.ch

Communication
Tél.: +41 31 335 43 68, e-mail: info@fnch.ch

Sport de performance
Tél.: +41 31 335 43 41, e-mail: info@fnch.ch

Licences et brevets
Tél.: +41 31 335 43 47, e-mail: lic@fnch.ch

Promotion de la relève, formation des officiels
Tél.: +41 31 335 43 63, e-mail: offizielle@fnch.ch

Registre des chevaux de sport, passeports des équidés
Tél.: +41 31 335 43 50, e-mail: reg@fnch.ch

«Bulletin» Clôture de rédaction et dates de parution

N°	Clôture de rédaction		Date de parution	
3	Lu	31.07.2023	Lu	21.08.2023
4	Ma	24.10.2023	Lu	13.11.2023

Unis pour un sport propre et fair-play

« cool and clean » aide les entraîneurs, les moniteurs, les organisateurs et les exploitants d'installations actifs dans le sport des jeunes et le sport de performance de la relève à encourager la responsabilité propre et l'acquisition de compétences de vie chez les jeunes sportifs.

Participe sur coolandclean.ch

COOL & CLEAN swiss olympic

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Chevaux/Poneys

Pas un obstacle pour Rhenus!

RHENUS LOGISTICS PFERDEVERZOLLUNGEN

Votre partenaire pour le dédouanement des chevaux

- Dédouanements de carnet ATA
- Importations et exportations
- Dédouanements en transit
- Dédouanements pour concours
- Importations et exportations temporaires
- Séjours en clinique

En collaboration avec Brändlin Sped AG - Transports de chevaux internationaux

Rhenus Logistics AG
pferdeverzollung@ch.rhenus.com / www.rhenus-pferdeverzollungen.ch
+41 61 378 19 62 oder +41 61 378 19 63

Marché de l'emploi

... ici pourrait être votre annonce!

www.fnch.ch

La date limite

d'acceptation des annonces pour le prochain numéro
du 21 août 2023 est le **31 juillet 2023.**

Nous investissons notre savoir-faire approfondi de manière ciblée et durable dans votre planification média.

Frauchiger Marlon, tél. 031 300 63 78
Hänni Rebecca, tél. 031 300 63 72
mediavermarktung@staempfli.com

Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Déposez votre candidature pour l'organisation des

CHAMPIONNATS SUISSES DE SAUT D'OBSTACLES

LONGINES

Option 1 :

2024 Elite

Option 2 :

2024 Elite *plus*

2025 Elite, Jeunes Cavaliers, Juniors, Children & Poneys

Option 3 :

2024 Elite *plus*

2025 *et* 2026 Elite, Jeunes Cavaliers, Juniors, Children & Poneys

Délai de candidature : 30 juin 2023

Plus d'informations ainsi que le formulaire de candidature sont disponibles sur le site de la FSSE (code QR)

felix bühler

DÉSTOCKAGE SELLES

RÉDUCTION JUSQU'À 70% SUR LES MODÈLES ACTUELS DE SELLES!

Dressage

- Selle de dressage Prestige Modena ~~2'590.00~~ **2'072.00**
- Selle de dressage Prestige Roma ~~2'060.00~~ **1'648.00**
- Selle de dressage Prestige Hippos ~~2'090.00~~ **836.00**
- Selle de dressage Kent & Master ~~999.00~~ **399.60**
- Selle de dressage SHOWM. SYLKA ~~449.00~~ **179.60**
- Selle de dressage Wintec 500 ~~599.00~~ **239.60**
- Selle de dressage Wintec Pro Isabell ~~1'290.00~~ **516.00**

Obstacle & mixte

- Selle mixte Prestige Meredith ~~3'690.00~~ **1'476.00**
- Selle d'obstacle Prestige Roma ~~2'060.00~~ **1'648.00**
- Selle d'obstacle Prestige Versailles ~~2'650.00~~ **2'072.00**
- Selle d'obstacle Prestige X-Paris ~~3'990.00~~ **3'192.00**
- Selle d'obstacle Amerigo DJ ~~3'690.00~~ **1'476.00**
- Selle mixte kieffer Garmisch ~~3'380.00~~ **1'352.00**
- Selle d'obstacle Freemax ~~999.00~~ **399.60**

Western & divers

- Selle de Reining Circle S ~~2'399.00~~ **959.60**
- Selle western BISBEE Dots ~~1'299.00~~ **519.60**
- Selle western BISBEE Stars ~~1'089.00~~ **435.60**
- Selle western BISBEE Flexible ~~1'799.00~~ **719.60**
- Selle de concours BISBEE ~~1'499.00~~ **599.60**
- Selle FENGUR Tölt ~~699.00~~ **279.60**
- Selle Softback ~~499.00~~ **199.60**

ET SUR BEAUCOUP D'AUTRES MODÈLES
EXCLUSIVEMENT DANS LES MEGA STORES FELIX BÜHLER

BERN-GÜMLIGEN 031 371 71 45
LENZBURG 062 886 05 30

*Pas d'échange, de commande et de modifications possible.